



LORRAINE – VENDÉE – SAVOIE
LOISIRS ET VACANCES
DE LA VALLEE DE LA FENSCH
DE 1959 A NOS JOURS :

HISTOIRE D'UNE
ASSOCIATION DANS SON TEMPS

Daniel LAURETTE
Christian THOMAS
Alix SEDICAUT



Site internet : <http://alvfv.fr>

ALVVF - Association Loisirs et Vacances de la Vallée de le Fensch,

Siège social : 3 Esplanade de la liberté 57700 HAYANGE Tel : 03.82.85.09.50. Email : contact@alvfv.fr

Lorraine-Savoie : 245, rue des Gravelles 73120 COURCHEVEL Village Tel 04.79.08.24.68

Oasis-Lorraine : 53-55, avenue des azalées 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ Tel 02.51.58.01.19

Immatriculation ATOUT France n°IM057170007

SOMMAIRE

PREFACE de Daniel LAURETTE	5
PREFACE de Christian THOMAS.....	6
Deux associations hayangeoises fusionnent pour créer LOISIRS ET VACANCES DE LA VALLÉE DE LA FENSCH .7	
1951 – Fondation de l'Association Familiale de colonies de vacances (AFCV)	8
L'achat de l'Oasis-Lorraine et l'organisation de colonies de vacances	8
Les jolies colonies de vacances vendéennes	10
1956 : Loisirs et Culture voit le jour	11
Un rêve à réaliser : Un chalet à Courchevel	11
Début des travaux en été 1961 et ouverture du Lorraine-Savoie le 3 août 1964.....	12
1980, Les prémices d'un changement d'ère	13
L'ALVVF est perplexe envers les MJC	13
Un second souffle pour l'association	14
Le bénévolat et le début des chantiers menés par les bénévoles de l'association.....	14
Unification des 2 comités	15
Joseph WIRIG devient Président à la suite de l'AG du 21 juin 1982	15
Adoption des nouveaux statuts lors de l'AG extraordinaire du 21 juin 1982	15
Siège social au 16 rue De Wendel à Hayange	16
Des projets plein la tête.....	16
Une nouvelle organisation et des modifications dans la structure de l'association.....	16
Réorganisation du fonctionnement de Courchevel et de Saint Hilaire à compter de la saison hiver 1984.	
Embauche d'un directeur-économe.....	17
1985-Nouvelle organisation et gestion au Lorraine-Savoie	17
Développement de la promotion et de la communication.....	18
La Ville de Hayange en partenaire privilégié.....	19
La diversification aussi passe par l'organisation d'excursions et de séjours 3 ^{ème} âge.	19
Le Lorraine-Savoie accueille la 1 ^{ère} fête de 1550 du 11 août 1985	20
Les difficultés financières place l'ALVVF dans une situation délicate	20
Les difficultés financières sont lentes à se résorber.	21
Une émission d'obligations associatives privées	22
1998, l'année du redressement et de consolidation pour l'ALVVF.....	22
Les péripéties du dossier « agrandissement de Courchevel »	23
Transformation et réaménagement du centre Lorraine Savoie pour la saison 87/88.....	23
Le fonctionnement du siège de l'Association.....	23
Le virage de l'année 2000, les progrès de l'informatisation et une orientation plus orientée vers le commercial	24
Des éléments pour une stratégie commerciale en 2015	25
Un nouveau modèle d'organisation de l'association et le recrutement d'un Directeur pour la saison 88/89	
Emile MARCOT succède à Joseph WIRIG comme Président.	27
Droit social pour les personnels de l'ALVVF	28
L'Oasis-Lorraine toujours en travaux en attendant une restructuration.....	29
La restructuration de l'Oasis-Lorraine est engagée en 1998 et comprend plusieurs phases	29
L'Oasis-Lorraine mérite bien une réflexion sur son avenir.	30
L'ALVVF maintient le cap sur les colonies, mais s'interroge... Et cherche d'autres activités.	30
Gérard CASPAR en grand témoin et en secrétaire « perpétuel »	31
L'abandon des colonies de vacances est définitivement scellé en 2003. L'association se recentre sur son métier d'hébergeur.	31

Une alternative : les vacances familles et la location de salle	32
L'agrandissement du centre Lorraine-Savoie toujours d'actualité	33
L'agrandissement du Lorraine-Savoie enfin une réalité en 1994.....	34
Le Lorraine-Savoie accueille une délégation du COJO à l'occasion des JO en février 1992.....	35
Une restructuration du 1 ^{er} et du 2 ^{ème} étage au Lorraine Savoie en 2002	35
Reprise progressive au Lorraine-Savoie après les travaux	35
Une réflexion et une évolution nécessaires en 2007 et une remise à plat en 2009.	36
Un besoin d'amélioration du Lorraine-Savoie et des travaux imposés par les règles d'accessibilité.....	37
Lancement d'un projet intégrant l'accessibilité en 2012 au Lorraine Savoie et comportant l'ascenseur tant attendu	37
En parallèle Courchevel aménage le secteur des grandes combes	39
Après l'inauguration de la « dernière version » du Lorraine Savoie en avril 2017 les saisons s'égrènent... ..	39
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage	40
Une charte d'engagement pour l'ALVVF validée par le conseil d'administration du 30 mai 2015.....	40
L'Oasis-Lorraine bénéficie de travaux de consolidation et attend sa mue.... ..	40
Un séminaire pour une réflexion sur l'Oasis-Lorraine.....	40
Vers un nouvel Oasis en 2017	41
L'association a 50 ans en 2009	42
L'ALVVF s'installe dans des nouveaux locaux en 1991.....	43
En février 1995, des remous et une nécessaire réorganisation avec l'arrivée de Marie-Jo SPANNAGEL.	43
Michel RISPAL succède à Emile MARCOT au poste de Président.....	44
Albert JULIEN succède à Michel RISPAL avant l'élection d'Edouard SZYMANSKI en novembre 2002.....	44
Déboires juridiques	45
Edouard SZYMANSKI passe le relais à Jacques DORFFNER	46
Georges PLATEK président à compter du 5 mai 2012.....	46
Daniel LAURETTE élu Président lors du CA du 11 février 2017.	46
Le bénévolat tient une place importante dans l'association	47
Les Présidents des 2 comités : Courchevel et Saint-Jean de Monts.....	47
Les Présidents du conseil d'administration successifs	48
Responsables à COURCHEVEL	48
Responsables à Saint Hilaire de Riez	49
ALBUM PHOTOS de l'Oasis Lorraine à Saint Hilaire de Riez.....	49
Les colonies de vacances 1960/1980	49
L'océan à proximité	50
Jeux, pique-nique, sorties.....	51
Rappelez-vous, ils étaient là et peut être que vous aussi	52
Le 3ème âge en vacances en 2000	54
Les 3 appartements.....	55
Séminaire du 12 septembre 2016 à Saint Hilaire de Riez	56
Evolution de L'Oasis Lorraine au fil du temps	57
ALBUM PHOTOS Courchevel 1550 Le Lorraine Savoie.....	61
La construction en 1961	61
En 1994.....	62
Les années 2000 ont vu de nouveaux travaux de rénovation.....	63
En 2016, le Lorraine Savoie est complètement « relooké ».....	64
Le Lorraine Savoie en 2019	65
Les bénévoles en chantier (2017-2019)	66
Revue de presse ALVVF	67
Nos plaquettes de présentation des 2 sites.....	71

PREFACE de Daniel LAURETTE

Connaître le passé pour réfléchir et agir en préparant l'avenir

C'est pour moi un grand plaisir de préfacier cet historique que nous avons rédigé à l'occasion de ce **soixantième anniversaire** de l'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la Fensch. Cette rétrospective permet d'apprécier tout le travail accompli.

Il me faut avant tout remercier ces pionniers qui ont créé le 30 mai 1959 cette association, dans cette ville de Hayange qui à l'époque était le cœur de la vallée sidérurgique baignée par la Fensch.

Il faut noter ici le courage, la conviction des membres fondateurs et des membres actuels de l'association, ainsi que la volonté des partenaires publics qui ont permis la constitution de ce patrimoine que beaucoup maintenant nous envie.

Durant ces 60 ans, l'Association n'a eu de cesse de travailler pour prendre en compte les besoins grandissants et les souhaits exprimés par les vacanciers, et de les décliner tant au siège de Hayange que sur ses sites de Courchevel et de Saint Hilaire de Riez.

L'Association a démontré au fil des années sa capacité d'innovation et de modernisation. Elle a su préserver ainsi son modèle, son efficacité, sa performance opérationnelle et sa rentabilité.

C'est ainsi que l'ALVVF a su trouver sa place dans ce paysage en perpétuel mouvement. En effet, le vacancier est maintenant zappeur et exigeant. Il réserve et achète en ligne et demande des prestations de plus en plus personnalisées. Et parallèlement, il recherche une expérience ou une émotion à vivre ensemble comme des retrouvailles par exemple. Il souhaite s'émerveiller devant de grands paysages, une bonne table ou une histoire humaine. Il lui faut un peu d'imaginaire pour être ailleurs, car les vacances deviennent aussi une expérience humaine et émotionnelle. Finalement on revient un peu aux sources de l'association Loisirs et Vacances qui entendait « *assurer l'épanouissement personnel de chacun...* »

Je remercie chaleureusement Christian THOMAS qui a rédigé une monographie de l'association de 1951 à 1981 et qui m'a permis de consolider les principales étapes de la création de l'association et a été pour moi une source d'inspiration pour rédiger l'historique de 1981 à nos jours.

Merci à Alix SEDICAUT qui a fait un travail de fourmi pour rechercher les photos qui illustrent cet historique.

Et comme l'a souligné Christian THOMAS « *Tout ne peut pas être dit dans cet historique. Mais puisse-t-il rappeler que sans la bonne volonté et l'action déterminée de quelques-uns, l'histoire de l'ALVVF n'aurait jamais pu être racontée car elle n'aurait tout bonnement jamais existé. Puisse-t-il aussi, longtemps encore, trouver des hommes et des femmes dévoués à sa cause, désireux d'aller de l'avant, avec le souci du bien-être de tous.* »

Je souhaite maintenant que l'Association continue de progresser, qu'elle prospère, reste dynamique et surtout qu'elle garde sa bonne humeur et son esprit de convivialité.

PREFACE de Christian THOMAS

Une belle aventure

Sans se perdre dans la nuit des temps et parce qu'elle est toujours une réalité bien vivante qui s'écrit encore actuellement au quotidien, l'histoire de l'association « Loisirs et Vacances de la Vallée de la Fensch » raconte une belle aventure humaine initiée par des dirigeants bénévoles qui, avec le souci d'aller vers les autres, ont su faire preuve de générosité, de dévouement, de courage, d'abnégation, d'une volonté opiniâtre. D'une folle inconscience, parfois, dans les débuts.

L'ère jurassique de l'ALVVF se situe dans l'immédiat après-guerre au contexte si particulier, dans un monde cherchant – dans ses aspirations nouvelles d'une humanité plus juste – à sortir des difficultés matérielles de tous les jours quand la société de consommation n'était qu'une lointaine chimère. Les affres de 5 années d'un sanglant conflit mondial, de privations et des tickets d'alimentation, marquaient encore les hommes et les femmes dans leur chair et dans leur esprit.

Près de 3 générations sont passées depuis les origines de l'ALVVF. Les enfants, les adolescents, les adultes qui ont pu bénéficier de ses activités dans ses 2 maisons du bord de mer ou de la montagne se comptent par milliers. Trois générations c'est certes le temps des souvenirs, mais ce peut être aussi celui des oublis et des renoncements.

Cet historique est loin d'être exhaustif. Il a modestement pour but de fixer les grands repères qui ont marqué la vie de l'association, en commençant, comme il se doit, par ses racines et le terreau fenschois dans lequel elles tirent leurs substances, s'arrêtant parfois à des faits extérieurs ayant contribué à l'évolution du milieu local ou de la société en général, avec les implications qu'ils ont pu avoir sur la marche de l'ALVVF.

Il cherche aussi à répondre aux questions de ceux qui, souvent, se demandent – sans toujours obtenir la réponse adéquate faute tout simplement de mémoire – comment est née l'ALVVF, ce qu'elle est en fait. Il ne s'agit pas ici de regarder l'avenir dans un rétroviseur. Mais y a-t-il une bonne conduite sans s'assurer de ce qui roule derrière soi ?

On y retrouvera donc beaucoup de dates pour fixer cette mémoire qui peut défaillir, c'est bien normal, avec le temps et bons nombres de noms. Une manière de rendre hommage à ceux qui, **hier**, ont voulu l'ALVVF ; de conforter ceux qui, **aujourd'hui**, agissent pour qu'elle demeure ; à ceux qui, **demain**, n'en doutons pas, poursuivront l'œuvre entreprise depuis 60 ans.

Un rare exemple de continuité

Loisirs et Vacances, dont le cours n'a pas toujours été un long fleuve tranquille – loin de là – est un bel exemple de continuité, malgré les remises en cause imposées par l'inéluctable évolution des mentalités et des comportements individuels ou collectifs. Au fil des ans, la société a bougé. L'Association a suivi et a perduré là où d'autres organismes, aux buts similaires, ont quitté le peloton et abandonné la course... C'est là sa force : l'association a toujours su défendre, bec et ongle, son indépendance face aux tentatives de récupérations de tout poil, à se sortir des passes difficiles, à s'adapter lorsque c'est devenu nécessaire, à trouver femmes et hommes sachant s'impliquer avec passion dans des tâches souvent lourdes et ingrates.

A-t-elle pris beaucoup de rides cette belle sexagénaire qui, à ses débuts, avait essentiellement pour idéal d'agir en faveur de la jeunesse avant de prendre les orientations nouvelles allant dans l'air du temps ? A chacun sa propre réponse en ce début d'un nouveau millénaire, lorsque les interrogations légitimes, les refus et les manques de repères des nouvelles générations, celles de notre avenir à tous, deviennent un fait de société majeur.

Aux sources de Loisirs et vacances

Deux associations hayangeoises fusionnent pour créer LOISIRS ET VACANCES DE LA VALLÉE DE LA FENSCH

L'assemblée générale constitutive de « Loisirs et Vacances de la vallée de la Fensch » s'est tenue à Hayange le 30 mai 1959. En fait, cette association est née de la fusion de deux sociétés hayangeoises plus anciennes : **l'Association Familiale de Colonies de Vacances** et **l'association Loisirs et Culture de Hayange et Environs**, fondées respectivement (du moins officiellement avec dépôt des statuts) en 1951 et 1956.



En 1959 donc les animateurs respectifs des deux organismes, après de longs contacts, avaient décidé : *« de mettre en commun leurs expérience et dynamisme afin d'assurer une action plus efficace auprès des pouvoirs publics »*.

Ils entendaient ainsi répondre : *« aux besoins des enfants, des adolescents et des familles de la vallée de la Fensch dans le sens d'une promotion personnelle et communautaire... »*.

Les premiers statuts, déposés au Registre des associations du Tribunal d'instance de Hayange, conformément à la loi locale Alsace-Moselle du 19 avril 1908 sur la liberté d'association¹, précisait : *« Loisirs et Vacances se donne comme objectif la réalisation et la gestion, sans but lucratif, de vacances saines et de loisirs culturels »*.

Pour affirmer leur souci d'indépendance mais aussi d'ouverture, les fondateurs ajoutaient : *« l'association exclura toute ingérence politique, confessionnelle, syndicale ou autre. Elle admettra comme bénéficiaire de ses activités toute personne sans considération de race, de religion, de nationalité. Elle respecte les croyances de chacun de ses membres »*.

Cette union avait été préconisée et fortement souhaitée par le service d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, partenaire incontournable de l'association au fil des ans – elle remettra rarement en cause son appui –, ainsi que par le service départemental de la Jeunesse et des Sports, autre parrain incontournable.

COMPLÉMENTARITÉ MER - MONTAGNE, ENFANTS - ADOLESCENTS

Cette fusion devait apporter une complémentarité entre :

- 🌊 La colonie de vacances de Saint- Saint-Jean-de-Monts² (Vendée) ouverte aux enfants de 7 à 13 ans, axée sur les activités de mer et de plage ;

¹ Les associations qui ont leur siège dans un des trois départements de l'Est, ne sont pas régies par la loi du 1^{er} juillet 1901. Le statut juridique des associations du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle, toujours applicable aujourd'hui, provient en fait de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'empire allemand après la cuisante défaite des armées de Napoléon III, en 1870.

Lors de la restitution à la France, en 1918, des territoires cédés le 10 mai 1871 au désastreux traité de Francfort-sur-le-Main, la législation locale a été maintenue dans de nombreux domaines, notamment celui des associations parce que bien plus avantageuse.

C'est ainsi que la capacité juridique des associations « inscrites » d'Alsace-Lorraine est beaucoup plus étendue que celle des associations « déclarées » de vieille France, notamment avec la possibilité d'être reconnue d'utilité publique.

Le registre des associations est un document constitutif de droits, donnant la capacité juridique entière à l'association inscrite dans les règles, en même temps qu'il assure l'information des tiers sur les dispositions statutaires et la direction de l'association.

Le tribunal d'instance doit obligatoirement publier l'inscription au registre dans un journal d'annonces légales choisi par l'association, ce qui fut fait dans les colonnes du Républicain Lorrain.

Notons qu'après suppression du Tribunal d'Instance de Hayange, le registre des associations est désormais consultable au TI de Thionville.

Quant aux statuts primitifs de « Loisirs et culture » ils sont répertoriés dans les archives départementales de la Moselle à Saint-Julien-les-Metz.

² Pour éviter toute confusion, précisons que, au fil de cet historique, l'appellation "Saint-Jean-de-Monts" ou "Saint-Hilaire-de-Riez" désigne en fait un seul et même lieu. Se référer au chapitre IV(A) : "1951 : fondation de l'AFCV" pour la compréhension de ce changement intervenu au cours des ans.

- 🌲 Le centre de jeunes, alors en gestation, de Courchevel (Savoie), plus spécialement destiné aux adolescents de 13 à 19 ans, consacré à la découverte de la montagne et à la pratique du ski rendue accessible à tous, dans le droit fil ou le prolongement des activités du foyer des jeunes et de son club de ski.

Mais pour bien comprendre les choses il faut remonter aux origines en disant ce qu'étaient les deux associations fondatrices et ne pas oublier le contexte social, culturel et économique de l'immédiat après-guerre.

1951 – Fondation de l'Association Familiale de colonies de vacances (AFCV)

Si les enfants des sidérurgistes, des mineurs ou des autres grosses entreprises dotées d'un CE étaient assurés d'un placement en colos, il n'en était pas de même pour les autres. C'est qu'après tout, tous les papas, mêmes minoritaires dans le contexte régional, n'allaient pas travailler à l'usine ou à la mine et leurs enfants avaient bien droit, eux aussi, aux nouvelles mesures sociales mises en place, notamment l'aide accordée aux ménages par les Caisses d'Allocations Familiales avec leurs bons de vacances.

C'est ainsi que, en 1948 et 1949, un groupe de bénévoles, fortement motivé par « **l'Association populaire de l'aide familiale de Hayange** » (APAF), organisait des colonies de vacances à L'Armor (commune de Pleubian), à côté de Saint-Brieuc (dans ce qui étaient encore les Côtes-du-Nord devenues depuis les Côtes-d'Armor), dans des conditions épiques que l'on ne soupçonne plus aujourd'hui. Elles ne seraient tout simplement plus acceptées.

Devant le succès remporté par leurs 3 premiers étés d'activité, ces mêmes pionniers, composés essentiellement de mères de famille de bonne volonté, se constituaient en « **Association familiale de Colonies de Vacances** ». L'assemblée générale constitutive de l'AFCV a eu lieu le 29 janvier 1951 dans un local de l'ancienne mairie de Hayange, rue de Wendel, devenue maison des associations, là où précisément se trouve le siège social de l'ALVVF. Retour aux sources en quelque sorte.

Le premier comité de AFCV était composé de : Présidente : Mme Madeleine CAVELIUS Présidente, de Théophile BOSS Vice-président, de Eulalie MANGIN secrétaire, de Mme Rosalinde CRESPI Trésorière, et des assesseurs : Antoinette FENDT, Thérèse HERING, Yvonne WERNER, Andréa FREYERMUTH, Adèle PETROFF, Marie HAFFNER et Joseph BUREL.

L'achat de l'Oasis-Lorraine et l'organisation de colonies de vacances

L'Oasis-Lorraine installé sur 2 adresses au 53 et au 55, avenue des azalées à Saint Hilaire de Riez quartier des demoiselles³

³ Le quartier des demoiselles se partage entre Saint Jean de Monts et Saint Hilaire de Riez. En 1918, 3000 américains y aménagent un camp d'aviation et une route goudronnée pour faciliter le roulage des avions. Cette route sera prolongée jusqu'à la mer en 1925 pour devenir l'avenue Valentin. Après le départ des troupes un vaste terrain devenait libre. Valentin Guérin, le propriétaire, qui avait hérité de ces terrains par ses tantes, les demoiselles CHAILLOU, les a cédés à un industriel d'Angers. C'est ainsi que le nom de ce nouveau quartier fut donné en leur mémoire. Les premières constructions, à partir de 1925, modifièrent le paysage. Un centre commercial s'installa près du rond-point des Demoiselles, une chapelle en 1932 ; la naissance d'un véritable quartier « les Demoiselles ».

L'Elysée, villa balnéaire construite en 1930 à l'entrée du quartier de la plage des Demoiselles, est un bel exemple d'éclectisme. Depuis 1920, il désigne l'architecture balnéaire sans souci de style architectural. La villa est un lieu où l'on passe essentiellement ses nuitées, la salle principale est le jardin d'été pour profiter dès le matin des bienfaits du soleil et de l'air marin.

La construction immobilière dans ce quartier est favorisée par le développement des transports publics et ne connaîtra aucune interruption jusqu'en 1939.

Cette villa à l'architecture si particulière reste le témoin des Trente Glorieuses : période qui laisse imaginer un avenir plus que prospère, le meilleur des mondes qui ouvre la porte à toutes les fantaisies, notamment dans l'architecture. Le béton, nouveau matériau, va révolutionner les techniques du bâtiment. Peu cher et pratique, il répond à l'exigence des Français de l'époque qui veut du « costaud ».



Vue de l'Oasis-Lorraine depuis la rue du Muguet

La création de cette association se justifiait, certes, par des besoins administratifs et juridiques – il fallait bien avoir une existence légale ne serait-ce que pour bénéficier d'aides extérieures –, mais surtout en 1950, ce même groupe, abandonnant la Bretagne, avait loué en Vendée, au bord de la plage des Demoiselles, la colonie « l'Oasis-Notre-Dame-de-Lourdes ».

On la disait alors située à Saint-Jean-de-Monts, commune où se trouvait la poste, avec laquelle elle avait un accès routier direct. En fait elle est bel et bien située sur le ban de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez. Les habitudes ayant la vie dure, ce n'est que dans le compte rendu du conseil d'administration du 26 juin, 1983 que l'on utilisera définitivement l'appellation de Saint-Hilaire-de-Riez.

Achetée le 8 juin 1951, la colonie « l'Oasis-Notre-Dame-de-Lourdes » est devenue « l'Oasis Lorraine ». On la disait alors située à Saint-Jean-de-Monts où se trouvait la poste, avec laquelle elle avait un accès routier direct. En fait elle est bel et bien située sur le ban de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez. La transaction s'était conclue au prix de 2,5 millions d'anciens francs⁴ de l'époque, la ville de Hayange accordant une subvention conséquente pour ce faire. Un dédoublement des bâtiments en 1953 grâce à une nouvelle aide de 2 millions d'anciens francs⁵ de la ville de Hayange.

Le 11 septembre 1964 l'association achète une parcelle de 6 ares 10ca pour 18.300 francs⁶ à Saint Hilaire de Riez permet l'agrandissement de la « colonie de vacances » grâce à une subvention de la CAF Moselle. Il a servi d'assise à la future infirmerie. Par la suite, l'association achète un terrain de 56 ares, dans la zone pavillonnaire à l'angle de l'avenue des Résédas et du boulevard des Algues.



Au fil des ans, l'Oasis Lorraine a fait l'objet de nombreux travaux d'aménagement et d'amélioration pour lesquels le comité voulait toujours assurer le financement par lui-même afin d'éviter tout surendettement, comptant bien sûr sur les aides publiques. Il serait fastidieux de tous les citer. Retenons :

- 1960 : les cuisinières au charbon sont remplacées par des cuisinières au propane.
- 1964 : construction du bâtiment C pour abriter la bagagerie, les chambres du personnel, le garage et la salle de réunion des moniteurs
- 1967 : achat du terrain mitoyen (12 000 francs)
- 1971 : création de la salle de jeux pour un coût de 153 690,23 francs. L'association fera un emprunt de 70 000 francs à la CMDP, au taux de 8,35%, remboursable en 10 ans. La ville de Hayange donne sa garantie communale.
- 1975 : Fini les fosses septiques et la vidange. La colo est enfin reliée au réseau communal d'assainissement.

En 1978, décision est prise d'agrandir et d'aménager la cuisine. Les travaux débutent au printemps de 1979 pour être terminés le 15 juin suivant. Un temps record pour une refonte totale.

⁴ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 2 500 000 Anciens francs en 1951 est donc le même que celui de 61 873,89 Euros en 2018.

⁵ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 2 000 000 Anciens francs en 1953 est donc le même que celui de 44 967,01 Euros en 2018.

⁶ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 18 300,00 Francs en 1964 est donc le même que celui de 25 451,53 Euros en 2018.

Coût des travaux : 153.116,15 francs⁷, dont 32.931,96 francs pour l'achat d'un lave-vaisselle entre autres robots mécaniques. Le financement est assuré par des subventions de la ville de Hayange (25 000 Francs.), la CAF de Moselle (64 000 Francs.), la CAF nationale (16 000 francs.).

Le cloisonnement des 2 grands dortoirs de l'Oasis Lorraine a longtemps été un thème récurrent semblant insurmontable. Dès 1973, le rapport d'inspection de Jeunesse et Sports suggère de réduire le nombre de colons en installant des séparations. L'inspecteur reviendra à la charge, avec une ferme insistance, en 1975, en demandant que la capacité d'accueil soit limitée à 85 lits. Le comité ne restait pas insensible aux arguments de la déconcentration. Mais il arguait que son seuil de rentabilité restait ancré à 100 colons au risque « *d'entraîner une baisse importante des recettes alors que les frais fixes sont les mêmes* » et qu'il y avait une impossibilité matérielle compte tenu de la configuration physique des bâtiments, « *les fenêtres se trouvant d'un seul côté* ». Finalement, il fera exécuter les travaux en 1980 pour aboutir à des boxes de 5 lits séparés par des cloisons en briques creuses, ce qui a pour effet de limiter les places à 92 : 40 par dortoirs et 12 pour la tente.

Les jolies colonies de vacances vendéennes

Pour les jeunes colons de l'Oasis Lorraine, l'aventure commençait avec le voyage d'acheminement. Il s'effectuait en train à vapeur, de Hayange à Challans, en passant inévitablement par Paris. Il y avait encore des voitures de 3^{ème} classe. La rupture de charge, entre les gares de l'Est et Montparnasse, leur permettait de découvrir la capitale pour la première fois mais surtout, en rangs serrés, les couloirs du métro.

De 1966 à 1970, l'Oasis Lorraine sera louée à l'Association Familiale de Phalsbourg qui avait déjà ses entrées à Courchevel. Lorsqu'elle axera toutes ses activités sur son centre nouvellement construit à Longefoy (Savoie), l'Action sociale mosellane de Mlle Ségolène de Wendel prendra le relais en 1971 et restera fidèle jusqu'en 1979, avant de jeter l'éponge, faute de recrutement. (Voir le chapitre consacré à l'évolution des colonies de vacances).

En 1975, le comité décide d'alléger le nombre de lits dans les dortoirs à 85 tout en essayant de tenir les 100 places. La solution il la trouve en achetant une tente de 12 places réservée aux « grands », qui sera implantée sur une dalle de béton.

En 1979 les colons seront transportés en autobus. Pour éviter qu'entre les 2 sessions 200 enfants ne se trouvent en même temps à la colo, il est décidé de faire appel à l'entreprise vendéenne MORINEAU qui ramènera la première session de Vendée en Lorraine, puis, après le repos réglementaire des chauffeurs à Hayange où une chambre d'hôtel leur sera réservée, conduira la seconde session de Lorraine en Vendée. Idem entre la 2^{ème} et la 3^{ème} session, le voyage initial et le voyage final étant effectué par Trans-Fensch. Il y avait ainsi assez de temps pour permettre un nettoyage complet des locaux de l'Oasis lorraine.

Les premiers signes d'essoufflement apparaissent en 1977. Il faudra faire du porte à porte, augmenter le nombre de permanences pour atteindre les objectifs. En 1980, alors que les sessions sont devenues mixtes, les filles seront plus nombreuses que les garçons, créant un délicat problème de répartition.

Cri d'alarme en 1982 : « *Nous rencontrons des difficultés pour les inscriptions. Les parents ne se déplacent plus. Les permanences ne les intéressent pas : il faut aller les voir, ce qui est fastidieux* ».

Pour rester maîtresse du jeu, l'ALVVF décide de retenir un acompte en cas de « *défaillance pour motif futile et le tout en cas de défection à moins de 15 jours du départ* ». C'est dire combien les mentalités ont évolué.

En 1980, l'Action sociale mosellane qui louait la colo pour la 3^{ème} session annule, faute d'inscription.

⁷ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 153 116,00 Francs en 1979 est donc le même que celui de 74 592,88 Euros en 2018.

1956 : Loisirs et Culture voit le jour

L'acte fondateur de l'association avait été établi et adopté le 20 décembre 1956. Il précisait : « *cette association a pour but de favoriser la culture populaire, la création d'activités culturelles et d'assurer, en collaboration étroite avec les parents, les mouvements de jeunesse et les associations locales, des loisirs éducatifs, une information honnête à la jeunesse. De former et de développer l'esprit d'entraide et de solidarité, de stimuler les initiatives, de donner le sens et le goût des responsabilités, de faire l'apprentissage de la liberté, d'organiser des services communs...* ».

Loisirs et Culture entendait : « *assurer l'épanouissement personnel de chacun des membres par une formation sociale, intellectuelle et morale* », en excluant : « *toutes réunions politiques ou religieuses qui ne pourront être tolérées...* ».

Le premier comité de « Loisirs et Culture » comprenait : René PETRY Président, Lucien BIRCK Vice-Président, Jeannine BIRCK Secrétaire, Roger MULLER Trésorier et les assesseurs : René CARE, Jean-Marie SCHMITT, Gervais ANCEL, François SCHLOEDER.

Un club de ski fonctionnait au sein de Loisirs et Culture (quelle nouveauté !). En collaboration avec Jules PIVELIN de Florange, un précurseur en la matière, ami de toujours et le « Ski-club de Thionville » – parce que les amateurs de glisse et de sports de neige n'étaient pas encore légion et qu'il fallait bien rassembler ses forces – il organisait des sorties dominicales dans les Vosges, dès 1956.

Elles dureront jusqu'en 1967, sous la houlette de Christian Thomas, date à laquelle Courchevel absorbera toutes les énergies. On partait à 5 heures, devant l'église de Hayange, pour être rendu au col de la Schlucht ou sur les pentes de la Mauselaine à Gérardmer à 9h30, le retour se faisant entre 22 et 23 heures.

Un rêve à réaliser : Un chalet à Courchevel



La création d'un centre de jeunes à Courchevel était le grand dessein du foyer de « Loisirs et Culture » avant de devenir celui de « Loisirs et Vacances »

Dans le cadre de ses activités, le foyer des jeunes de Hayange organisait, en 1957, dans un chalet fort rustique, « le Canada », à Courchevel 1550, deux sessions d'adolescents : pour les jeunes gens en juillet, pour les jeunes filles en août. Un stage de ski devait suivre à Noël.

Ainsi commençait entre l'association et la station tarine une belle passion et une longue aventure qui dure depuis.

Le choix de Courchevel n'est pas dû au pur hasard. Auparavant, René PETRY, en compagnie de Joseph SCHMITT un prêtre

messin toujours soucieux de faire vivre et partager avec la jeunesse sa passion immodérée de la montagne, au cours de leurs pérégrinations à travers la Tarentaise, loin encore d'être la plus forte concentration de stations de sports d'hiver des Alpes françaises, avaient eu le coup de foudre pour la vallée de Saint-Bon-Tarentaise et l'ouvrage immense et prometteur qui s'y entreprenait.

C'est du haut des 3 416 mètres du Bellecôte (ce sommet que l'on voit si bien des fenêtres de la salle à manger de Lorraine-Savoie), après une course glaciaire, qu'ils avaient entrevu Courchevel pour la première fois, avec l'irrésistible envie d'aller y voir de plus près.

Dans l'idée d'un pied-à-terre savoyard, René PETRY avait trouvé un allié convaincu parmi les jeunes adhérents du foyer. Christian THOMAS, après deux stages d'initiation à la montagne et à l'alpinisme, en 1956 et 57, à la dure école de ce qui était la très spartiate Union Nationale des Centres de Montagne (UNCM transformée en UCPA) ne rêvait plus que des panoramas grandioses et des cimes enneigées qui lui avaient fait si forte impression dans les Hautes-Alpes.

Une amitié et une complicité dans le goût commun des activités de grand air qui allaient permettre d'évacuer les pires moments de doute et de découragement à venir.

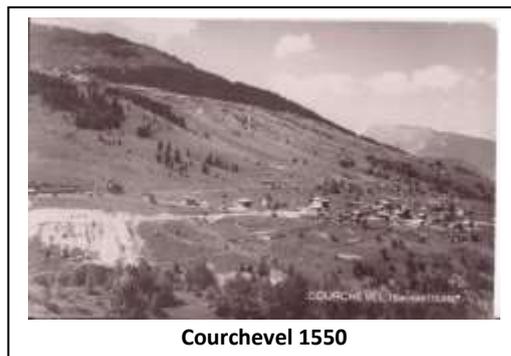
L'altitude 1 500 représente le type parfait de climat thérapeutique tonifiant. Courchevel 1550 apparaît comme un lieu idéal pour une école de plein air ou une maison familiale. C'est un excellent lieu de séjour pour les

enfants et les adolescents » avait écrit le docteur Marcel Rivière consulté par l'association à la recherche d'arguments pour ses démarches.

Une opportunité allait se présenter. Le chalet-hôtel Chanrossa, construit en 1954, d'une capacité de 45 lits, était à vendre. Une promesse de vente signée, l'association pouvait bientôt se croire dans ses murs.

Heureuse conjoncture, la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle avait alors des fonds disponibles. Elle souhaitait, autant que possible, qu'ils soient utilisés par des organismes du département susceptibles d'accueillir les enfants des allocataires du régime général.

Sollicitée pour financer l'achat du Chanrossa, elle poussera à faire du neuf, d'autant plus que les services de Jeunesse et Sports, qui voyaient d'un bon œil et appréciaient les activités de « Loisirs et Culture », puis de « Loisirs et Vacances », préféraient la réalisation d'un centre d'hébergement neuf spécialement conçu pour les activités des jeunes en moyenne montagne. Avec l'appui de Régis Chevallier, moniteur de ski alors adjoint au maire de Saint-Bon-Tarentaise, un terrain excellemment situé sera trouvé. Un compromis de vente sera signé le 24 mars 1959 par Edmond Caspar au nom de l'association.



Courchevel 1550

Début des travaux en été 1961 et ouverture du Lorraine-Savoie le 3 août 1964

Lorraine-Savoie 245 rue des gravelles à Courchevel 1550 devenu Courchevel Village ⁸



Photo Christian THOMAS
Bâtiment d'origine en 1966

La CAF souhaitait un établissement de 150 à 200 lits, ce que l'association récusera fermement pour garder à ses activités une dimension humaine, dont les participants puissent se sentir proches les uns des autres car il n'était nullement question de sombrer dans le gigantisme. Ce n'est pas ainsi qu'elle concevait l'animation et ses engagements après avoir goûté à l'esprit des refuges et des cordées en montagne, des chaleureuses veillées au coin du feu.

Le premier coup de pioche du centre donné au cours de l'été 1961, il apparaîtra qu'en raison de l'éloignement (choix d'un architecte mosellan imposé par la CAF) le suivi du chantier sera difficile.

Finalement, la première session d'ados se tiendra dans le centre de jeunes flambant neuf du 2 au 25 août 1964, suivra un stage de ski à Noël, du 23 décembre 1964 au 4 janvier 1965. Le procès-verbal de réception définitive des travaux a été délivré le 28 mai 1965.

Inauguration du « centre de jeunes de Courchevel appelé Lorraine-Savoie » le dimanche 3 avril 1966 à 11h30 par Théophile BOSS président de l'association. Coût de l'opération est de 1.047.000 Francs. Financé à 90% par des subventions (CAF Etat, Conseil Général Maire de Hayange, Mines) et 10% par un emprunt.

Le centre de Courchevel devenu réalité, il fallait assurer son plein emploi et un taux d'occupation permettant de faire face aux engagements financiers de l'association. L'équilibre budgétaire ne pouvait être assuré qu'avec 7 à 9 mois de fonctionnement minimum dans l'année. Objectif d'autant plus difficile à atteindre que les vacances d'hiver n'étaient pas entrées dans les mœurs, que tout restait à faire – et à inventer – pour le recrutement.

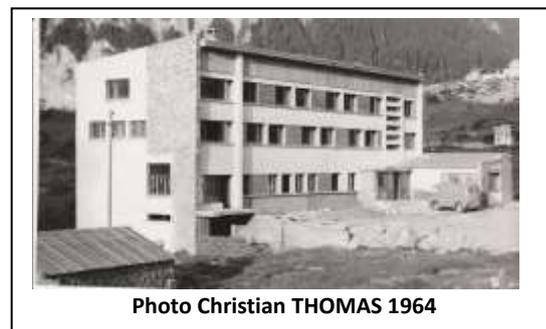


Photo Christian THOMAS 1964

⁸ En décembre 1946, la station est baptisée COURCHEVEL. A la même période, le journal le Dauphiné Libéré annonce que « la station départementale s'appellera Courchevel, et l'ancien hameau Courchevel-le-Bas ». Après plusieurs révoltes des habitants, c'est finalement le nom de Courchevel 1550 qui sera choisi, pour devenir Courchevel Village en 2012.



Centre de jeunes, Lorraine-Savoie entendait bien l'être en initiant, notamment, une active politique de classes de neige. Il restait donc à prendre son bâton de pèlerin pour convaincre chefs d'établissements scolaires, enseignants, municipalités, parents d'élèves aussi.

Sans oublier les démarches entreprises auprès du Conseil général de la Moselle afin qu'il soutienne financièrement et matériellement les classes transplantées comme on ne disait pas encore

On l'ignore souvent, Loisirs et Vacances jouera un rôle essentiel dans ce domaine.

Les premières classes de neige à avoir séjourné à Courchevel sont celles de Montreuil (Seine-Saint-Denis), en janvier 1965, du lycée de jeunes filles de Metz, en février 1965, de l'école primaire de Saint-Avoid en mars 65. Beaucoup d'autres suivront. Les premières communes de la vallée de la Fensch à s'engager dans le mouvement seront Saint-Nicolas-en-Forêt pour une classe de perfectionnement et Florange. On ne doit pas oublier Clouange, fidèle d'entre les fidèles qui, grâce aux kermesses organisées par les parents d'élèves, séjournera chaque fois 3 semaines au centre, au mois de janvier.

Après 10 années d'usage intensif et pour avoir tiré financièrement le diable par la queue, il devenait urgent d'engager des travaux pour la préservation du patrimoine et l'amélioration du confort, ce que la CAF avait fort bien compris. Un plan sur 5 ans a ainsi permis, à partir de 1974, de refaire la toiture avec des barres anti-chutes de neige, de ravalier la façade, de goudronner la cour, de reconstruire le mur de soutènement côté garage, de renouveler totalement la literie (couvertures, matelas, châlits), les tables et chaises de la salle à manger, les rideaux des chambres, d'installer l'éclairage au néon, de revoir la chaufferie défaillante ayant bien du mal à chauffer les extrémités du bâtiment, de renouveler totalement le matériel de cuisine (friteuse, hotte aspirante, lave-linge, lave-vaisselle), de reprendre les revêtements de sol et les énormes fenêtres basculantes de la salle à manger et d'isoler la toiture par de la laine de verre, etc...



Ancien téléphérique de la Saulire

1980, Les prémices d'un changement d'ère

L'ALVVF est perplexe envers les MJC⁹

La réunion du conseil d'administration du 30 avril 1980 soulève l'emprise des Maisons des jeunes et de la Culture (MJC) dans le fonctionnement de l'ALVVF. Cela crée des tensions entre les membres du comité COURCHEVEL. Aussi soucieux de garantir leur « indépendance » le CA souhaite rajouter même un texte au règlement intérieur « Le CA de l'ALVVF, dans le but de sauvegarder l'indépendance de l'association (article II des statuts) décide de limiter à 3 le nombre des membres de chacun des 2 comités et du CA issus d'une même autre association ou fédération ou les salariés permanents des fédérations ». Cette mention ne sera finalement pas rajoutée car contesté lors de l'AG du 6 mai 1980.

⁹ Les **Maisons des jeunes et de la culture**, appellation généralement abrégée en **MJC** ou **Maison pour tous (MPT)**, sont des structures associatives, principalement en France. Elles ont pour objectif la responsabilisation et l'autonomie des citoyens. Elles ont la capacité à mettre en mouvement de jeunes citoyens et à développer des initiatives nouvelles et innovantes. Elles veulent lier jeunesse et culture dans une perspective d'éducation populaire. Ce sont de véritables lieux de rencontres et de création pour de très nombreux jeunes issus de publics variés qui permettent de se former, d'échanger et de créer. Christian Maurel découpe l'histoire des MJC en quatre périodes :

- Le temps des fondations des MJC : 1907-1947 et 1948-1958 ;
- L'essor, la maturation, le développement : 1959-1983.
- La transformation des rapports aux collectivités : 1984-2008 ;
- Les MJC dans l'avenir à partir de 2008...

Le rapport moral de l'AG du 6 mai 1980 portant sur la période 1978/1980 présenté par Jacques BAYER qui a assuré la présidence du comité Courchevel à la suite de la démission de Christian THOMAS au printemps 1978 met en évidence l'action de Christian THOMAS et du comité pour développer l'audience de l'association et de la positionner sur des bases solides afin de la développer.

Un second souffle pour l'association

Fort de sa présence dans le comité Courchevel depuis 1973 Jacques BAYER esquisse de nouvelles orientations dictées par le développement de la fréquentation du centre de COURCHEVEL. Il a été décidé d'installer le siège de l'ALVVF à la Maison Pour Tous (MPT) de Nilvange et d'embaucher Joëlle BURGARD comme secrétaire (novembre 1978).

A la lecture du compte rendu du conseil d'administration du 12 juin 1981 on constate la complexité de cette dichotomie (Comité Courchevel et comité Saint Jean de Monts) et la nécessité d'engager une réorganisation afin de créer une structure capable de gérer l'ensemble.

Madeleine CAVELIUS rappelle que chaque année 200 enfants de 7 à 12 ans répartis en deux sessions de 21 jours profitent de l'Oasis-Lorraine.

C'est également au cours de ce conseil d'administration que Mme CAVELIUS pionnière du comité Saint Jean de Monts depuis 35 ans remettra sa démission souhaitant que « la nouvelle vague n'oublie pas que l'association est au service des familles de Hayange et environs et que garder cette disponibilité doit être le but ». Elle souhaite également que l'arrivée de nouveaux membres pourra répondre aux nouveaux besoins de loisirs et de vacances.

Le bénévolat¹⁰ et le début des chantiers menés par les bénévoles de l'association

« On se tourne vers les autres, on s'engage, on apporte de son temps libre, on retire beaucoup de satisfaction. On donne plus qu'on ne reçoit ».

En 1981 Emile MARCOT membre de la commission Saint Jean de Monts démarre un chantier de 7 bénévoles (travaux de peinture). L'opération sera renouvelée en 1982. On évoque aussi l'achat d'une parcelle de 80 ares pour y construire des pavillons plus modernes que le centre qui permettrait d'accueillir des classes de mer, des familles et des personnes du 3^{ème} âge.

En janvier 1982 lors de l'assemblée générale de la commission

Saint Jean de Monts Emile MARCOT est

élu président. Des aménagements doivent être réalisés notamment pour donner suite aux demandes de Jeunesse et Sports (cloisonnement des dortoirs, douches supplémentaires, bloc sanitaire extérieur

A Courchevel, depuis 1978 Gino CUCU et son gendre « Richou » effectue des travaux d'entretien courant. La cour est goudronnée, le mur de soutènement a été refait et un abri poubelle y a été incorporé. On évoque la construction d'une nouvelle aile côté 1650....



¹⁰ Il n'existe pas de définition juridique du bénévolat. La définition communément retenue est celle d'un avis du Conseil économique et Social du 24 février 1993 : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme.

Unification des 2 comités

Le rapport moral de l'AG ordinaire du 21 juin 1982 est le dernier rapport moral rédigé par deux personnes différentes (comité Courchevel et comité Saint Jean de Monts¹¹).

Jaques BAYER président du comité Courchevel depuis mai 1980 relate notamment dans son rapport moral les difficultés qui l'ont poussé à la démission en janvier 1982. Cependant, il évoque et souhaite l'unification de fonctionnement entre les 2 comités. 1982 sera aussi l'année du retrait de pionniers et piliers de l'association, las de l'ambiance qui s'était installée depuis 1980, des antagonismes, des ukases et d'une guerre qui n'osait pas dire son nom. Citons : Edmond CASPAR, René et Alfred PETRY, Christian THOMAS, Odile BESOZZI.

Joseph WIRIG devient Président à la suite de l'AG du 21 juin 1982

Le conseil d'administration, de 19 membres, issu de l'assemblée générale du 21 juin 1982 était composé de :



Les membres du comité et le personnel de cuisine du centre «Lorraine Savoie» en pose pour la photo souvenir, devant l'entrée principale du bâtiment.

- **Président**, Joseph WIRIG
- **Vice-présidents**, Emile MARCOT et Marc CAVELIUS
- **Secrétaire général**, Jacques BAYER
- **Secrétaire général adjoint**, Marcel LUC
- **Trésorier**, Gilbert FINCK
- **Trésorier adjoint**, Jean-François MULLER
- **Asseseurs**, Mmes Renée BUDA et Madeleine CAVELIUS, Ewald SCHWARTZ, Théophile BOSS, Jean CARLSBERG, Gérard CASPAR, Nordine HAMIANE, Ferdinand WALLERICH, Raymond DAUBER, Robert FRANCESCHETTI, Daniel LAURETTE et Paul RITTER.

Adoption des nouveaux statuts lors de l'AG extraordinaire du 21 juin 1982

La modification des statuts adoptée ce jour-là porte essentiellement sur la suppression des commissions, la création d'un comité de direction unique avec un président et deux vice-présidents, une seule trésorerie mélangeant les comptes des deux centres vendéen et savoyard jusqu'alors bien séparés.

Donc à partir de 1982, la maison pour Tous (MPT) de Nilvange sera le siège social de l'ALVVF (la MPT accueillait déjà le comité Courchevel depuis 1973). Ceci moyennant une participation financière sur le salaire de la secrétaire et sur les frais généraux.

En 1981/1982, certains indicateurs sont au vert (ouverture vers le mode associatif, 5^{ème} semaine de congés payés, démocratisation de la pratique collective du ski, situation favorable du centre Lorraine-Savoie, baisse de la majorité et émancipation des ados) vont pousser les administrateurs à s'interroger sur une transformation et un agrandissement du site de Courchevel.

¹¹ Pour éviter toute confusion, précisons que, au fil de cet historique, l'appellation "Saint-Jean-de-Monts" ou "Saint-Hilaire-de-Riez" désigne en fait un seul et même lieu.

Siège social au 16 rue De Wendel à Hayange

Ainsi en septembre 1982, on souhaite en lien avec M. JAMBEL le maire de Hayange d'installer un bureau à Hayange et d'embaucher une secrétaire comptable (19h30/semaine). La candidature retenue est celle de Marcelle CROGNALETTI (elle se mariera en octobre 1984 et s'appellera CORTELAZZO). Elle débute le 18 octobre 1982 à Nilvange puis dans les nouveaux locaux mis gracieusement à disposition par la Mairie de Hayange (qui abritent aussi la MJC de Hayange) au 16 rue de Wendel à Hayange dans « l'ancienne Ecole des Filles » (tel : 285-09-50). Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h. L'inauguration a lieu le mercredi 3 novembre 1982 à 18h.



Des projets plein la tête...

« Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons »¹²

Parallèlement le président WIRIG Joseph mène des discussions avec la CAF (Messieurs OSTER et COSTA) et l'architecte de la FOL de Haute Savoie M. LEFRANCOIS d'Annecy pour concrétiser dans un 1^{er} temps un projet de restructuration du Lorraine-Savoie (coût 3MF) et agrandissement (7,5MF). Malheureusement la CNAF¹³ ne donnera pas suite au projet.



Le site de Vendée fait l'objet d'une étude et d'un déplacement sur site (décembre 1982) afin d'entreprendre un échange de terrain (16a80ca) avec un voisin (M. CORRARD) pour permettre le passage vers une autre parcelle appartenant à ALVVF. Cette idée sera abandonnée en 1985. Il faut également trouver une vocation au terrain vague de 56 ares (terrain de camping ?)

La poursuite de l'exploitation du site de Saint Jean de Monts implique d'envisager des travaux de réhabilitation, notamment liés à la sécurité, mais également la transformation de chaque dortoir en chambre de 5/6 lits. Il est également prévu d'équiper la cuisine (hotte, armoires réfrigérées, tables inox, etc...). A ce

propos, un vaste chantier de bénévoles (38 personnes) est organisé en avril 1983 à Saint Jean de Monts (coût 97.000 Francs). Puis en juin 1983 (12 personnes). Il est également prévu de refaire la charpente et la toiture du bâtiment d'hébergement. Un chantier se déroule du 24 mars au 30 juin 1984 sous le contrôle de Angel BORON le responsable de l'organisation des chantiers bénévoles et Joseph HOTTON. Les travaux sont conséquents (toiture, sanitaires, douches, isolation, électricité) et menés en collaboration avec l'entreprise BONNIN. Il est également procédé au remplacement du mobilier.

En octobre 1983, des travaux conséquents sont menés par une équipe de bénévoles à Courchevel (mise en conformité électrique, peinture, literie, aménagement du sous-sol, citerne à gaz, etc...)

Une nouvelle organisation et des modifications dans la structure de l'association

En Juin 1983, le Président Joseph WIRIG accompagne une délégation du conseil municipal de Hayange (Messieurs SURACE, GATTI, DE MICHELE) en Vendée pour les sensibiliser au potentiel du site de vacances. Il convient notamment de permettre une ouverture plus large. En novembre 1983 c'est Yves JAMBEL (conseiller général et Maire) qui accompagne une délégation (Adjoints, BAS, association du 3^{ème} âge) à Courchevel. Pour officialiser les relations avec la municipalité de Hayange il est convenu d'établir une convention (partenaire privilégié, garantie financière, gestion paritaire). La municipalité marque un intérêt particulier

¹² Jules RENARD écrivain

¹³ Caisse Nationale d'Allocations familiales

pour les 2 sites et elle est prête à participer au plan de financement des projets en cours (agrandissement de Courchevel et transformation de Saint Hilaire). Il délègue notamment un architecte conseil (M. MOREL) pour étudier le projet de Saint Hilaire. Il accorde une garantie pour un emprunt de 500.000 francs et une subvention de 100.000 francs.

L'assemblée générale du 28 septembre 1983 souligne encore d'avantage l'ouverture de l'ALVVF vers de nouveaux partenaires (municipalités, CE, associations, etc...). L'adhésion à l'UFCV est actée. Le regroupement de la comptabilité des 2 sites est confié au Conseil Social et Culturel de la Moselle.

La saison hiver 1984 confirme une progression constante du remplissage du centre de Courchevel, ainsi que le développement de séjour « 3^{ème} âge » tant à Courchevel qu'à Saint Hilaire.

Réorganisation du fonctionnement de Courchevel et de Saint Hilaire à compter de la saison hiver 1984. Embauche d'un directeur-économiste

La saison 82/83 amorce aussi une nouvelle organisation tant avec les aménagements effectués qu'avec l'embauche d'un « animateur » (Bernard GRADEL) chargé de l'accueil et de la coordination à Courchevel et plus tard de Saint Hilaire. Il gèrera également un bar et une boutique. Son embauche au 1^{er} novembre 1983 est adossée au dispositif « jeune volontaire ». Il est de la responsabilité de l'ALVVF d'assurer sa formation et son salaire est de 60% du SMIC¹⁴. Le taux de remplissage de la saison hiver à Courchevel s'affiche à 10528 journées participants pour une période de 132 jours soit en moyenne 79 personnes par jour.

Au cours de l'été 1983, l'ALVVF poursuit l'organisation de colonies de vacances à un rythme de 3 sessions de 50 enfants en moyenne à Saint Jean de Monts et 2 sessions à Courchevel. Le partenaire principal est le CE de SOLLAC/SACILOR (75%). A Courchevel, les vacances familiales regroupent une trentaine de personnes.

Création d'un poste de « Directeur-Economiste » à l'année qui sera chargé de la gestion, du personnel et représentera le CA à Courchevel. Ouverture d'un compte bancaire à Courchevel.

Ebauche d'une comptabilité analytique par site (Courchevel-Saint Hilaire et Siège)

A Saint Hilaire on prévoit de recruter un directeur de CVL par session de vacances assistés par des adjoints pédagogiques, un économiste, ainsi que l'ensemble du personnel technique (cuisine, service et animateurs).

1985-Nouvelle organisation et gestion au Lorraine-Savoie

Pour la saison hiver 84/85, le CA de l'association confie à Daniel GILLE la mission de réorganiser le fonctionnement du Lorraine-Savoie (personnels polyvalents, amélioration de la restauration, self au petit déjeuner, buffet d'entrées, café au bar, rationalisation des coûts, prévisionnel, etc...). Par ailleurs, il serait judicieux de mettre en place un système informatique permettant de gérer le fonctionnement du site de Courchevel tant en coût qu'en prévision. Il est décidé d'acquérir un ordinateur de marque OLIVETTI avec imprimante et logiciel (35.150 francs)¹⁵. Un bénévole de l'association (Hilaire BARTOLINI) se charge de faire gratuitement les programmes informatiques.

L'embauche de Michel STRAUSS au poste de cuisinier permet d'offrir de bonnes prestations tant à Courchevel qu'à Saint Hilaire.



La saison été 1985 préfigure une occupation plus variée et encadrées par les membres du CA de l'association (2 séjours de 6 à 12 ans, 1 séjour « familles », 2 séjours « 3^{ème} âge » à Saint Hilaire et 1 classe verte, 1 séjour 3^{ème} âge, 1 séjour ados et 1 séjour famille à Courchevel). Les MJC organisent en parallèle un camp d'ados à Saint Hilaire.



L'ALVVF organise pour la 1^{ère} fois une excursion du 26 au 28 juin 1985.

Le 2 février 1985 : remplacement de Bernard GRADEL par Camille MICHAUX. L'organisation de la saison hiver 1985/1986 nécessite des travaux de

¹⁴ Le SMIC horaire au 1^{er} octobre 1983 est de 22,30 francs (3,40€) et 3.768,70 francs pour un mois de 169 heures soit 1.163,17 euros.

¹⁵ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 35 150,00 Francs en 1984 est donc le même que celui de 10 100,87 Euros en 2018.

réaménagement du centre de Courchevel (installation d'un bar au sous-sol, création d'un local ski, confection de placards, etc...). Il faut aussi équiper les sites de matériels et de literie.

Développement de la promotion et de la communication

L'association organise un voyage promotionnel à Courchevel du 20 au 23 avril 1984 pour 60 personnes afin de mieux faire connaître l'association. Cette action permet de nombreux contacts avec de nouvelles communes (Knutange, Moyeuve, Serémange, Saint Privat, Hagondange, etc...). Il ouvre la voie à une démarche de communication plus active par la création de supports (plaquettes publicitaires, etc...)



En avril 1985 réflexion menée par Michel COQUE (salarié de l'UFCV) sur des dépliants présentant les 2 sites et les saisons. Il est également prévu de création d'un logo. Cette opération mettra quelque temps à se réaliser et il faudra attendre juillet 1988 pour disposer d'un logo et de nouveaux supports. La Caisse d'Epargne participe au financement des plaquettes (5.000¹⁶ francs en 1988 et 10.000 francs en 1989)

La participation au Forum des associations à Metz les 29 et 30 octobre 1988 avec la création d'objets publicitaires (sweat-shirt, casquette). L'ALVVF participe aussi à une manifestation de 5 jours en mars 1989 à Loisirs Expo à Nancy.

En 1990, la commission animation conçoit un schéma directeur organisant la démarche de promotion de l'association suivant plusieurs axes, dont la prospection, de supports publicitaires, de partenariats, la création de « package » et la création d'un fichier clients. On évoque aussi de plus en plus la création d'un poste chargé de la promotion de l'association. L'association souhaite également développer son image de marque et vise le national pour s'ouvrir à d'autres partenaires. Elle développe des actions vers l'ensemble des publics en utilisant les médias locaux et spécialisés. Ainsi que les manifestations locales. En septembre 1992, l'association participe même à la braderie de Hayange. Le vice-Président Michel GARNIER en tant que responsable de la commission d'animation ne ménage pas sa peine. Il quittera l'association en décembre 1995. Christian THOMAS prend le relais mais quittera à son tour l'association en décembre 1996. Guy SOURSAC s'implique dans l'effort de promotion.



Désormais pour évoluer, il est vraiment nécessaire d'engager des actions de communication surtout pour développer le chiffre d'affaires (plaquette publicitaire, Minitel¹⁷ 3615 EDAUS, ski français, Maison de Savoie, radios locales, journal week-end au Luxembourg, etc...). La réalisation de support publicitaire pour l'hiver et l'été est engagée.

Par ailleurs, l'association s'interroge sur la cohérence de son activité vis-à-vis des règles fiscales. Un statut d'UES¹⁸ (Union d'économie sociale) pourrait répondre à la problématique, mais cela sera abandonné.

En 1994, une réflexion est menée sur le fonctionnement futur. L'ALVVF souhaitant avoir une audience nationale. Des contacts sont menés avec différents groupe (Relais Soleil, CAP France, LVT, VLF, VTF) mais

¹⁶ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 5 000,00 Francs en 1988 est donc le même que celui de 1.248,69 Euros en 2018.

¹⁷ Le Minitel est un moyen de communication télématique développé par France Télécom au début des années 1980. Ce réseau de télécommunication grand public peut être considéré comme l'un des précurseurs du Web puisque les premiers réseaux mondiaux de l'Internet (à la fin des années 1960) ne concernaient pas le grand public. Cette technologie a surtout été utilisée en France dans les années 1980 et 1990. Dès le début des années 1990, des passerelles entre le Minitel et Internet ont été conçues et mises en place pour permettre aux usagers de disposer des services USENET (e-mail et newsgroup). Avec l'ouverture du 3615, le nombre de services s'accroît à grande vitesse, qu'il s'agisse de messageries, de jeux ou de services professionnels.

¹⁸ Issue de la loi du 20 juillet 1983 relative à certaines activités d'économie sociale, qui va se révéler importante aussi bien par son objet immédiat, faciliter l'essor de la coopération dans le domaine de l'artisanat et de l'habitat social, que parce qu'elle s'inscrit dans le projet plus vaste de développement de l'économie sociale en France.

finalement rien ne sera conclu, car l'association souhaite conserver son indépendance. Simultanément des contacts sont engagés avec différents CE (Sollac, Unimétal, Sogérail, Euro-Moselle, EDF-GDF) et avec des établissements scolaires pour organiser un séjour ski à Pâques pour des enfants de 9 à 14 ans.

L'ALVVF est présente au forum des associations qui a lieu dans la salle du Molitor en septembre 1995.

Du 6 mai à fin juin 1996, l'association accepte de tutorer une stagiaire en BTS afin structurer une démarche envers la clientèle, notamment la refonte du questionnaire de satisfaction.

En 1996, l'association engage une démarche offensive en utilisant les journaux locaux (Républicain Lorrain et Est Républicain) et Alpes magazine. Enveloppes personnalisées, bande vidéo, etc.... Le budget est de 18.000 francs. En 1997 l'association participe au salon du Tourisme à Nancy et en 1998 aux feux de la Saint Jean à Hayange. De nouveaux supports publicitaires sont réalisés.

En 1999, l'association apparaît pour la première fois sur un site Internet¹⁹ (90 francs). Mais en 2000, l'association souhaite se doter de son propre site internet et de sa messagerie.

La Ville de Hayange en partenaire privilégié

L'assemblée générale du 24 octobre 1984 modifie les statuts pour permettre à la ville de Hayange de siéger au conseil d'administration et de pouvoir intervenir en cas de dévolution des biens de l'association. L'AG permet aussi de faire le point sur la situation de l'association :

- L'aboutissement des travaux à Saint Hilaire grâce au travail des bénévoles et avec l'aide financière de la ville de Hayange
- Taux d'occupation du centre de Courchevel en progression. Compensation de la baisse des « camp d'ados » par des vacances en famille. Départ des responsables du centre (époux CUCU) et remplacement par Daniel GILLE (embauche avec un statut de cadre).
- Révision à la baisse du projet d'agrandissement du centre.
- Installation du siège dans des locaux spécifiques à Hayange. Projet d'informatisation de la gestion du siège et des centres.
- Consolidation des relations avec la Mairie de Hayange par la mise en place d'une convention de cogestion d'une durée de 20 ans. La Ville de Hayange garantira les emprunts réalisés par l'ALVVF. Création d'une commission paritaire de gestion. La ville organise des séjours à Courchevel et Saint Hilaire au mois de juin et septembre 1985.
- Pour la première fois, le bilan (1.866.981,21 francs)²⁰ et le compte de fonctionnement est consolidé (1.875.725,81 francs²¹.)

La diversification aussi passe par l'organisation d'excursions et de séjours 3^{ème} âge.

L'ALVVF organise pour la 1^{ère} fois une excursion du 26 au 28 juin 1985. Ceci sera poursuivi et amplifié en 1986. Puis en 1987 (châteaux de Loire et Vendée avec 51 personnes, Alsace avec 22 personnes, Courchevel et Annecy avec 28 personnes, Versailles, le Mont Saint Michel et la Vendée avec 46 personnes, etc...). Des séjours 3^{ème} âge sont organisés en lien avec les communes de Hayange et Knutange (juin et septembre 1986 et juin 1987).

Bien que ces initiatives soient louables, elles s'essouffleront. Cependant une excursion par an est maintenue, ainsi que 2 séjours 3^{ème} âge. Mais l'engouement repart en 1997 où l'association organise même 2 excursions, puis 3 excursions en 2004. Elle poursuivra cette activité au même rythme en 2006 avec plusieurs associations participantes dont celle des « Bernadette » qui sera une fidèle de l'ALVVF.

¹⁹ En 1999, les débuts du web vraiment grand public, les modems 56K et les PC de salon se généralisent. Il y avait uniquement 10 millions de sites internet en ligne mais certains resteront gravés dans les souvenirs des internautes. Difficile à croire mais en 1999 Google n'est qu'en version Bêta. Pour les recherches web il faut alors se tourner vers Lycos, Yahoo! ou Altavista. Seul Yahoo! a su résister au temps

²⁰ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 1.866.981,81 Francs en 1983 est donc le même que celui de 576.226,01 Euros en 2018 (source Insee).

²¹ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 1.866.981,81 Francs en 1983 est donc le même que celui de 578.924,76 Euros en 2018 (source Insee).

Gros succès aussi auprès des clubs du 3^{ème} âge et quelques associations locales (donneurs de sang, clubs de Marspich, de Moyeuivre, d'Ennery, d'Algrange, etc...)

Le Lorraine-Savoie accueille la 1^{ère} fête de 1550 du 11 août 1985

Le comité organisateur comprenant les commerçants, l'ESF et le Lorraine-Savoie se propose d'animer pour la 1^{ère} fois la station de 1550 (braderie, pétanque, musiciens de Bozel, repas champêtre, etc...). La fête est très réussie. La suivante en août 1986 sera moins bien réussie car le temps y fût exécrable. Il y en aura d'autres jusqu'en 1988.



Cette fête existe toujours, mais elle ne se déroule plus devant le Lorraine-Savoie. Elle est organisée rue des rois dans le centre de la station de Courchevel village. L'ALVVF par l'intermédiaire du Lorraine-Savoie peut donc s'enorgueillir d'avoir été pionnier dans cette initiative qui perdure toujours.



Les difficultés financières place l'ALVVF dans une situation délicate

En 1985, le fonctionnement, les travaux et équipements ainsi que les retards de paiement des clients ont grevé la trésorerie. Les relations sont tendues avec la Banque populaire de Lorraine (BPL). Le trésorier Gilbert FINCK dépassé par la crise, propose de réaliser un emprunt (200.000 francs) permettant une avance de trésorerie qui serait cautionnée par la Ville de Hayange. Il propose également de réaliser des économies sur le fonctionnement par une réduction conséquente des charges. Mais rien n'y fait et la situation devient critique pour l'avenir de l'association. Elle est proche du dépôt de bilan....

En février 1988, Daniel LAURETTE le nouveau Trésorier souhaite assainir la situation. Il propose :

- De mettre en place un **modèle économique qui assurera un fonctionnement rentable** (c'est-à-dire une capacité à fonctionner en gagnant de l'argent),
- **Un minimum de trésorerie pour assurer un équilibre financier minimum** qui permet notamment d'éviter d'être en état de cessation de paiement, suivi des créances, ...)
- **Une organisation permettant de répondre aux demandes du marché** (niveau tarifaire, compétences, réglementation, logistique, ...)

Ainsi, plusieurs solutions seront mises en œuvre, un emprunt, une demande de subvention à la CAF Moselle, une réorganisation du fonctionnement et une révision des tarifs. La cession du terrain de Saint Hilaire (estimé à 750.000 francs par le service du domaine²²) est envisagée, mais ce terrain appartient désormais à la Ville de Hayange et ne peut être vendu. Des démarches sont donc nécessaires pour libérer la propriété de ce terrain. Il sera rendu à l'association à la suite du conseil municipal du 10 octobre 1988. Finalement sa valeur est évaluée à 600.000 francs²³ par le notaire CHAUVÉAU de Saint Jean de Monts. Pour l'anecdote, l'affaire du siècle aurait pu être réalisée car le promoteur MERLIN proposait à l'association une somme de 1,6 millions de francs mais le Plan d'Occupation des Sols aura raison de ce dessein utopique et le permis de construire ne sera jamais accepté.

²² Les services du Domaine, consultés sur la base du décret du 14 mars 1986, déterminent la valeur vénale d'un bien ou d'un droit réel immobilier en l'état. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions de marché, ces évaluations sont en effet effectuées sur la base des données les plus récentes du marché.

²³ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 600 000,00 Francs en 1988 est donc le même que celui de 149 842,39 Euros en 2018.

Une émission d'obligations associatives privées

« L'ALVVF... Une nouvelle dynamique pour financer sa croissance. L'ALVVF s'est saisi d'un nouveau moyen de financement en utilisant le mécanisme de l'obligation associative privée créé en créé par la loi du 11 juillet 1985 pour développer ses installations et en assurer une part de

ALVVF

L'ALVVF... Une histoire, des succès.
L'Association loisirs et vacances de la vallée de la Moselle a été créée en 1957. Son capital (14 millions de francs) est sous son seul contrôle.
Au 30 septembre 1995, le total de son bilan s'élevait à 49 millions de francs. Son chiffre d'affaires net s'élevait au 30 septembre 1995 à 3,3 millions de francs. Depuis sa création, l'ALVVF a toujours voulu être porteuse de réponses originales aux nouveaux besoins et défis de la société.
C'est en fait, elle a adopté une reconnaissance en fait qui justifie et agit économiquement à part entière.
Elle exerce depuis de longues années des activités à caractère commercial dans le monde associatif.
L'ALVVF emploie du personnel permanent et saisonnier affecté à son siège, à sa maison familiale de Courmoulin et à son centre de vacances de St Hilaire de Ruzan l'Arrière.

L'ALVVF... une réaction dans le domaine social et familial.
L'association a pour vocation première d'organiser et de proposer des actions orientées vers le domaine social et l'accompagnement de ses adhérents et d'un public plus large :
- des associations culturelles, sportives, du secteur sanitaire et social
- des centres d'insertion, centres d'insertion sociale, centres d'action sociale
- de jeunes sociaux
- des handicapés
- des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales

L'ALVVF... Des services traditionnels ouverts à tous.
Elle offre toute une gamme de produits adaptés :
- des séjours en location
- des vacances familiales
- des hébergements individuels, séjours
- des voyages, des excursions
- des centres de vacances d'été et d'adolescents
- des classes de découverte (mer et montagne).

L'ALVVF... un besoin de développement.
Pour répondre d'une façon plus adéquate à la demande des usagers, l'ALVVF a entrepris en 92 un réaménagement de la maison familiale de Courmoulin par la création de 10 chambres de grand confort et par l'aménagement de nouvelles salles d'animation, d'un bar d'une terrasse et des logements de service pour le personnel (soit un investissement de 5 millions de francs). L'ALVVF souhaite apporter un niveau de confort supérieur au centre de vacances de St Hilaire de Ruzan (aménagement de la salle de restauration et un accroissement des commodités dans les chalets). Le coût est estimé à 1,6 millions de francs.

L'ALVVF... Une nouvelle dynamique pour financer sa croissance.
L'ALVVF a eu recours à un nouveau moyen de financement en utilisant le mécanisme de l'obligation associative privée créé en créé par la loi du 11 juillet 1985 pour développer ses installations et en assurer une part de financement. A ce jour, le montant souscrit s'élève à 157 KF.
Elle développe ainsi une nouvelle dynamique auprès de ses adhérents tout en valorisant son patrimoine.

financement. A ce jour, le montant souscrit s'élève à 157 KF. Elle développe ainsi une nouvelle dynamique auprès de ses adhérents tout en valorisant son patrimoine. »

Toujours dans l'esprit de financer le projet d'agrandissement et

de ne pas trop fragiliser la trésorerie, Daniel LAURETTE suggère de créer un capital social par l'émission d'un emprunt obligataire en 1992. Pour être en conformité avec la réglementation, il convient de disposer d'un numéro au registre de commerce (RC). L'association est inscrite au RC de THIONVILLE sous le N°92B27.

Ainsi trois emprunts obligataires sont émis. Le premier en 1992 réunissant 96.500 francs et le second en 1995 d'un montant de 60.500 francs. Ils seront remboursés progressivement à partir de 1995. Le troisième en 1997 d'un montant de 23.500 francs.

Soit un total de 180.500 francs (environ 40.000 euros).

1998, l'année du redressement et de consolidation pour l'ALVVF

Le rapport financier de l'AG du 28 novembre 1998 inscrit l'association dans l'évolution de son chiffre d'affaires et dans sa rentabilité. Les années suivantes verront une certaine stabilité portant le chiffre d'affaire à plus de 4 millions de francs.

En 1999, une instruction sur la fiscalité des associations créé un vent de panique dans les associations comme l'ALVVF (imposée aux impôts commerciaux ou non ?) Cette instruction fait notamment suite au rapport GOULARD²⁷ et oblige l'association à s'interroger sur son positionnement vis de la règle des 4P (Produit, Public visé, Prix, Publicité). Elle considère être dans son bon droit et adresse un dossier à l'administration fiscale qui reste muette. En conséquence l'association estime que sa situation est compatible avec les règles édictées et reste donc exonérée des impôts commerciaux. Par ailleurs, l'association bénéficiant de fonds publics décide de faire certifier ses comptes par le cabinet d'expertise comptable FIDEL de Metz (représenté par Didier KAZENAS et Jean Luc FUCHS).

En 2002 après le passage à l'euro²⁸ le bilan est équilibré à près de 3 millions d'euros et le chiffre d'affaires est de 731.208 euros. Les exercices suivants vont confirmer la bonne stabilité financière de l'association. Notamment au terme de l'exercice 2004 qui voit progresser le chiffre d'affaires de près de 20% (858.431 euros) et un résultat excédentaire de 79.245 euros).



Article RL à la suite de l'AG du 27-11-2004

²⁷ Rapport présenté sous forme de fiches pratiques faisant le point sur les conditions que doivent remplir les associations pour bénéficier du régime fiscal des organismes à but non lucratif. Puis exposé de propositions visant à rétablir la sérénité dans les rapports entre le monde associatif et l'administration fiscale.

²⁸ Le 31 décembre 2001 à minuit marque l'introduction officielle des pièces et des billets en euros dans les 12 pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. Le 1^{er} janvier 2002 : l'euro est là.

Les péripéties du dossier « agrandissement de Courchevel »

Ce projet comprenait 2 tranches. La première devait permettre la construction d'une nouvelle aile de 100 lits et la seconde l'amélioration substantielle de l'existant. Les négociations avec la ville de Hayange progressent. Le conseil municipal du 17 juin 1985 valide même une solution qui permet de lancer l'opération, mais qui déposséderait l'ALVVF. En résumé, c'est la ville de Hayange qui construirait et deviendrait de fait propriétaire du nouvel établissement pour 20 ans. La gestion resterait dévolue à l'ALVVF. Le coût estimé de l'opération est de 8.400.000 francs. Livraison possible en juin 1987. Le choix de l'architecte LEFRANCOIS d'Annecy est retenu à la suite du désistement de l'architecte MOREL de Thionville qui avait été proposé par la Ville de Hayange. Il est également prévu de revendre des studios à une clientèle privée et à des comités d'entreprise. La CAF Moselle pourrait subventionner le projet.

Le permis de construire qui est déposé à la mairie de Saint Bon fait l'objet d'un avis défavorable (toitures, parking). A cela se rajoutent des problèmes administratifs (non-respect du code des marchés publics, régularité, absence de concours d'architecture, etc...). Néanmoins, la commission de coordination Ville-ALVVF à l'issue des réunions des 23 septembre 1986 et 7 octobre 1986 décide de poursuivre les opérations. Ville de Hayange paie l'avant-projet sommaire (APS) d'un montant de 104.097,15 francs.

Les élections municipales de 1987 reportent les dates des décisions nécessaires. La construction de la nouvelle aile est provisoirement abandonnée, mais la transformation du bâtiment est lancée.

Transformation et réaménagement du centre Lorraine Savoie pour la saison 87/88

La vétusté des installations incite le CA de juin 1987 à confier à l'architecte LEFRANCOIS la transformation du bâtiment par la création de chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires complets dans chacune des chambres. Le montant des offres reçues en août 1987 s'élève à près de 4 millions de francs. Le financement devrait être assuré par un emprunt bancaire auprès de la Caisse d'Epargne garanti par la Ville de Hayange (3,5 millions de francs) en échange d'une cession des terrains à la Ville de Hayange pour le franc symbolique. Le Président Joseph WIRIG émet aussi l'hypothèse de demander l'assujettissement à la TVA (*qui sera refusée par les services des impôts en 1988*) et en cas de difficulté la cession de patrimoine.

Une équipe de bénévoles de l'ALVVF effectue la démolition des cloisons, des sanitaires, des fenêtres, de la cuisine, des portes, de l'installation électrique, etc...). Les entreprises prennent le relais.

Début décembre 1987, les travaux sont pratiquement terminés. Les bénévoles participent activement à la remise en état des locaux. La mise en place du mobilier est réalisée la nuit qui précède l'arrivée des premiers vacanciers. La commission de sécurité donne un avis défavorable car il n'y a pas de détecteurs de fumée dans chaque chambre. Néanmoins le centre peut fonctionner suivant l'ancienne réglementation car le changement est intervenu en mars 1987. Les travaux de mise en sécurité nécessaires sont donc réalisés en février 1988.

Le confort apporté par les travaux sont appréciés par les clients (moins de bruit, moquette, faux plafond, douches, WC, chauffage électrique, etc...). L'ensemble du mobilier de Courchevel sera remplacé en novembre 1988 et l'ancien mobilier transféré à Saint Hilaire.

Les travaux de maintenance se poursuivent au fil des années. De nombreux bénévoles se succèdent pour les chantiers.

Le fonctionnement du siège de l'Association

En 1965, recrutement de Mme TINE dactylographe en qualité de secrétaire salariée pour le travail administratif (payée 3 francs par heure de travail).

En 1987, Daniel LAURETTE nouveau Trésorier est chargé de mettre en place l'informatisation des tâches au siège de l'Association. Il est convenu d'acquérir du matériel et de créer les logiciels adaptés. Il est aidé dans sa tâche par Hilaire BARTOLINI. L'objectif est de traiter nous-même les salaires et la comptabilité de l'association.

Le secrétariat du Siège à Hayange est toujours assuré par Marcelle CORTELAZZO complété par Rachel FARCI recrutée sur un contrat TUC²⁹. L'évolution des pratiques et de la réglementation imposent de mettre en place un budget formation.

Marcelle CORTELAZZO démissionnera à compter du 31 mai 1990 et sera remplacée par Mlle BENE embauchée pour 6 mois sur un contrat emploi solidarité (CES). En décembre 1990 elle est remplacée par Mlle RISSE Véronique jusqu'au 30 août 1991.

Afin de stabiliser le poste de secrétariat, il est procédé au recrutement de Véronique ANGERMANN à compter du 11 mars 1991 sur un poste à temps partiel (24h). Le poste sera complété par Isabelle VEYNACHTER embauchée sur un contrat CES³⁰. Le 18 septembre 1995, elle sera remplacée par Martine ALESSANDRONI



Martine
ALESSANDRONI



Véronique
ANGERMANN

(HOURS) toujours sur un support de CES puis elle sera embauchée pour 2 ans à compter de septembre 1996 sur un contrat CIE³¹ de 87h. Ce qui permet d'ouvrir tous les jours le bureau de Hayange.

Les salaires traités jusqu'à présent par VIP CONCEPT sont réalisés par l'association à partir de septembre 1991.

En 1992, l'association doit mettre en place une régulation des réservations. Les tarifs sont adressés aux adhérents habituels à partir du 15 juin et l'ouverture à un autre public après le 15 octobre. En mars 1994, Daniel LAURETTE présente une réorganisation du système de réservation préfigurant une informatisation future du système de réservation. De nouvelles conditions générales sont mise

en place pour la saison 95/96.

Le dispositif de réservation mis en place se trouve conforté pour les saisons prochaines.

Son efficacité est notamment démontrée au cours de la saison 95/96. L'association impose une charte de qualité de services tant pour les sites que pour le siège.

Le virage de l'année 2000, les progrès de l'informatisation et une orientation plus orientée vers le commercial

La prudence est de mise et l'association attendra le passage à l'année 2000³², pour acquérir un logiciel pour les réservations (7000 francs) et du matériel informatique plus performant. L'association en profite également pour réaménager les locaux du siège. L'ALVVF est en pleine croissance. La quotité de travail des personnels du siège passe de 87h à 100h par mois et on pérennise les 2 salariées.

En 2002, c'est aussi la création du premier site internet (alvvf.online.fr) qui présente les 2 sites de l'ALVVF. L'organisation du travail est restructurée en 2005. Les tâches sont revalorisées, l'équipement en matériels performants permet au personnel de s'ouvrir à d'autres activités, plus d'implication dans l'organisation des séjours et la création de produits commerciaux.

Un nouveau logiciel encore plus performant sera acquis en 2008. Il sera un allié efficace mais bouleversera les habitudes.

L'évolution du site internet en 2011 nécessite l'intervention d'un professionnel. Jean Louis MAURICE se charge de prendre les contacts nécessaires et c'est l'Atelier du WEB de 74200 Thonon-les-Bains qui assurera la refonte du site, son hébergement et sa maintenance. Il évoluera encore avec une mise à jour régulière.

La mise en œuvre d'une politique commerciale plus agressive se fait sentir en 2012-2013 par un afflux de demandes de réservation.

²⁹ Travaux d'utilité collective. Michel Delebarre, ministre du Travail, met en place les TUC, travaux d'utilité collective. 350 000 jeunes vont ainsi travailler dans des collectivités territoriales, pour un salaire correspondant à un peu plus de la moitié du Smic seulement.

³⁰ Contrat emploi solidarité créé en 1990.

³¹ Le contrat initiative emploi (CIE) créé en 1995 est un contrat de travail du secteur marchand, dont l'objectif est d'inciter à l'embauche des personnes en difficulté sur le marché du travail, en allégeant le coût du travail.

³² Que va-t-il se passer le 1er janvier 2000 à minuit ? le bug de l'an 2000 alimentait tous les fantasmes. Sur l'ensemble de la planète, l'inquiétude était grande de voir tous les ordinateurs des banques mais aussi des Etats, des forces de l'ordre, de l'armée ou encore des centrales nucléaires bugger. A l'origine de cette crainte, un défaut de programmation. Il manquait deux chiffres aux dates affichées sur les écrans d'ordinateur. Au 31/12/99 risquait de succéder le 01/01/00, un bond de cent ans en arrière, puisque 00 pouvait correspondre à 1900. A coups de centaines de milliards, l'erreur est effacée et rien ne sera venu perturber la bonne marche de l'informatique mondiale.

En mai 2015, l'association est présente sur les réseaux sociaux avec une page sur FACEBOOK et sur TWITTER. En décembre 2015, l'association se dote d'un logiciel de suivi de la restauration et de gestion des stocks (Bacchus).

En novembre 2016, l'association proposera la vente en ligne, mais restera embryonnaire en attendant une évolution du logiciel de réservation.

Des éléments pour une stratégie commerciale en 2015

« Le vent n'est jamais favorable aux bateaux qui n'ont pas de port ». Il lui faut, en fonction des objectifs, mettre au point une stratégie commerciale.

Ainsi le CA du 29 août 2015 à l'initiative de Daniel LAURETTE souhaite traduire cette stratégie en actes :



Image, communication

Nos documents publicitaires et techniques, nos argumentaires de vente

Refaire notre plaquette

Notre communication : les axes et les actions de communication à développer pour soutenir les efforts de vente, la publicité et ses différentes formes (site internet, Newsletter, réseaux sociaux, presse, etc...)

Suivi des avis recueillis à la fin du séjour (papier et internet)

Positionnement (couple produit/marché ; la prise de risque sur de nouveaux marchés, notamment l'été à Courchevel ?)

Différenciation (quelle est notre posture par rapport aux concurrents, les bénéfiques clients que nous apportons)

Argumentation et réponses aux objections (expertise et confiance)

Notre organisation en prospection (ciblage fin, organisation des visites contacts, suivi et outil de gestion de la relation client)

Planification et calendrier de mise en œuvre. Organisation

La gestion de l'information commerciale : l'organisation en interne, les outils et procédures permettant de suivre et d'assurer la bonne communication et la bonne utilisation des informations, la gestion des différents fichiers

Les opérations terrain : les actions de prospection, le suivi des réservations, le suivi de la clientèle existante et sa fidélisation

Marketing et commercial

Notre politique et nos actions marketing : (qu'en est-il du marché actuel, des produits que nous vendons, de nos partenaires, des prix, de l'image et de la notoriété ?)

Organisation en prospection (ciblage fin, organisation des contacts, suivi et outil de gestion de la relation client)

Management commercial (objectifs, tableaux de bord, indicateurs, contrôle et analyse des résultats).

Comment sont segmentés nos clients et prospects (familles, groupes, enfants, individuels, seniors ?)

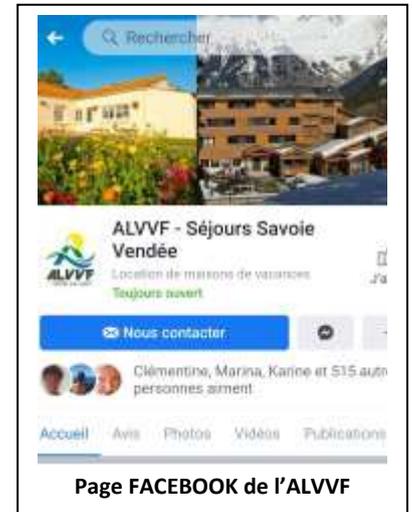
Est-ce que nous visitons ou contactons régulièrement nos prospects ?

Nos rendez-vous prospects débouchent-ils majoritairement sur des réservations ?

Prospection par téléphone

Avons-nous une bonne organisation pour un suivi des demandes de réservations en attente de signature ?

Argumentaire travaillé à disposition ? Plan de réponses aux objections



Tenue des statistiques de vente.



Roll 'up

L'association participe à la fête des associations en mai 2017 et 2018 au parc de l'Orangerie à Hayange. Durant la période précédente et pendant la fête, l'ALVVF organise une tombola gratuite dont le lot principal sera un séjour à Saint Hilaire. L'organisation de la tombola est relayée sur Facebook et sur le site internet. En septembre 2017, l'association recrute Lise CORRADI étudiante en BTS NRC³³ pour 2 ans sur un contrat de professionnalisation. Elle sera chargée de promouvoir les 2 sites sur les réseaux sociaux et de prospector de nouveaux clients.



Fête des associations en 2018

En mars 2019, l'association participe au salon du randonneur à LYON dans le stand de Courchevel.



Salon du randonneur à LYON

En septembre 2019, l'association recrute Justine KUTARASINSKI étudiante en licence MMO³⁴ en contrat de professionnalisation.

Un nouveau modèle d'organisation de l'association et le recrutement d'un Directeur pour la saison 88/89

Le CA décide d'embaucher Albert MORI pour une période de 6 mois en référence à la grille de salaire des personnels des MJC. La fiche de poste le positionne comme le directeur de l'association avec pour mission d'organiser l'accueil des clients (groupes, familles, enfants, etc...), de gérer les centres, de promouvoir l'association.



Carte postale
Photo Alain DODELER en 1989

Le départ est pénible, tant sur la gestion administrative que sur celle du personnel. Toutefois la saison se déroule à peu près correctement. Albert Mori est également présent sur le site de Vendée pour la gestion des classes de mer et hors saison d'hiver tant à Courchevel qu'en Vendée pour les sessions de colonies de vacances.

Le renouvellement de son contrat et son reclassement à l'issue de la période d'essai de 6 mois (du 1^{er} décembre 1988 au 30 mai 1989) provoque un litige. Finalement un accord satisfait les 2 parties et Albert Mori est embauché en CDI à compter du 1^{er} juin 1988 sur un emploi avec statut cadre au 5^{ème} échelon de la grille des personnels des MJC.

Pour la saison hiver 89/90, l'association embauche Gérard BACARD comme cuisinier et il restera dans l'association jusqu'en 2002 puis après une interruption d'une saison reviendra jusqu'en juin 2009. Il sera licencié après

³³ Brevet de technicien supérieur Négociation et Relation Client

³⁴ Licence professionnelle : Métiers du Marketing Opérationnel à l'IUT de Reims

pratiquement 10 ans de service pour non-respect de la clause de mobilité. Car il refusa d'effectuer la saison hiver à Courchevel et souhaite s'installer en Vendée.

C'est aussi le début d'un nouveau mode de fonctionnement du bar (8 semaines sont pourvues par les membres du CA et des bénévoles), les classes de neige gèrent elles-mêmes le bar et un ou deux volontaires tiennent le bar pendant les séjours adultes. Un bilan en 1996 montre que cette façon de gérer le bar est une réussite. Mais en 1998, lors d'un contrôle de l'URSSAF, le système est remis en cause car il se substitue à l'embauche d'un salarié et des cotisations doivent être acquittées sur les avantages en nature (67 euros par semaine de revenus à déclarer pour le bénévole et 20€ de cotisations patronales).

Pour donner suite à la mise en conformité demandé par l'URSSAF, le système des barman-factotum-chauffeur de navette, etc... perdurera jusqu'à la fin de la saison hiver 2008 et verra la professionnalisation du poste en 2009.

On installe aussi une machine automatique en 1989 pour la distribution du petit déjeuner (achetée directement en Italie).

Un recadrage et nouvelle définition du poste de Directeur sera nécessaire en mars 1990 afin de le positionner plus sur un rôle de « manager général » de l'association (gestion des budgets, promotion, relation avec le siège de Hayange, planning, etc...). Dès lors, les relations se compliquent entre le Directeur et le Conseil d'Administration. Notamment sur les dates de ses congés, sur son salaire, sur les primes, etc... Les membres du CA doivent assurer une présence sur les sites pendant l'été 1992.

Néanmoins, après négociation Albert MORI confirme en octobre 1992 son souhait de poursuivre ses fonctions.

En 1992-1993, après plus de 15 ans de collaboration avec l'association inter MJC du secteur Fer de Moselle, l'ALVVF décide d'organiser elle-même des classes de neige. Ce qui représente un casus belli et n'est pas du goût du Président André SCHMITT qui dans un courrier à l'ALVVF indique rompre toute coopération.

Le planning est très chargé en 1993 avec 10 semaines de classe de neige et 8 semaines de séjours adultes. En décembre 1994, l'ALVVF recrute Marie-Jo SPANNAGEL pour seconder le Directeur. Finalement elle se verra propulsée directrice en titre pour le reste de la saison puisque Albert MORI démissionnera en février 1995.

Emile MARCOT succède à Joseph WIRIG comme Président.

Le conseil d'administration, issu de l'assemblée générale du 10 décembre 1987 et 5 janvier 1989 était composé de :

- ⇒ **Président**, Joseph WIRIG démissionnaire le 23 février 1988 et remplacé par Emile MARCOT
- ⇒ **Vice-présidents**, Joseph WIRIG et HOLZMULLER
- ⇒ **Secrétaire**, Edouard SZYMANSKI
- ⇒ **Secrétaire adjoint**, Gérard CASPAR
- ⇒ **Trésorier**, Daniel LAURETTE
- ⇒ **Trésorier adjoint**, Florian MIROSLAW
- ⇒ **Assesseurs**, CASPAR Gérard, Florian MIROSLAW, Michel DE MICHELE, Albert MORI, Lucien HOLZMULLER, Jean CARLSBERG, HEITZ, Jean François MULLER, Hugues BLANCK, Alfred LORENTZ, Italo MARCIANO, Angel BORON, Bernard L'HOSPITAL, Hilaire BARTOLINI.

En février 1988 Joseph WIRIG démissionne et c'est Emile MARCOT le Vice-Président qui lui succède. Les différents rapports présentés au cours de l'Assemblée générale du 5 janvier 1989 font le point sur les diverses péripéties de l'association au cours de ces dernières années et rappelle que l'année 1987 a « *failli sonner le glas pour notre association* ». L'objectif est toujours d'agrandir Courchevel et d'améliorer le confort de Saint Hilaire. On rappelle également le travail conséquent mené par les bénévoles de l'association (des chantiers sont menés tous azimuts sur les 2 sites, il faut sans arrêt s'adapter aux nouvelles réglementations d'hygiène et de sécurité). Le rapport financier présente un bilan réévalué à 16.865.535,97 francs³⁵ et un compte

³⁵ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 16 865 535,97 Francs en 1989 est donc le même que celui de 4 065 310,49 Euros en 2018.

d'exploitation arrêté à 3.071.864,56 francs³⁶. Le Trésorier Daniel LAURETTE rappelle le besoin de rigueur dans la gestion et la nécessité de revaloriser les tarifs et par conséquent augmenter le chiffre d'affaires.

En 1990, l'activité de la saison hiver s'étale désormais sur 18 semaines pour 10342 journées. Les séjours comprennent des classes de neige (60%) des séjours familles (38%) et 2 week-ends. En été vu le faible engouement il est décidé de fermer le centre. Saint Hilaire accueille 2 sessions de colonie de vacances et 3 semaines de classes de mer organisées par l'inter MJC du secteur Fer.

Devant le peu d'intérêt l'ALVVF suspend son adhésion à l'UFCV, mais le renouvellera plus tard pour bénéficier d'un appui et d'une aide pour l'organisation des colonies de vacances. L'UFCV de Nantes organisera aussi des sessions de formation au BAFA à Saint Hilaire.

L'ALVVF demande l'agrément « Maison Familiale de Vacances » à la DDASS de Chambéry. Ce qui n'est pas aussi simple et nécessite l'adhésion à une fédération. Le choix de FOL³⁷ de Savoie sera privilégié car il permet d'avoir une audience nationale et accessoirement d'obtenir des subventions de la Région Rhône-Alpes.

L'association obtient l'agrément « Maison familiale » pour le site de Courchevel, mais il est refusé pour Saint Hilaire.

Droit social pour les personnels de l'ALVVF

L'usage de la convention collective des personnels des MJC ne correspond pas au fonctionnement de l'association. En 1990, il est donc décidé d'adhérer à la convention collective du tourisme Socio-Culturel. Les propositions de reclassement des personnels dans la nouvelle grille sont contestées, des négociations s'engagent et finalement un accord intervient le 1^{er} décembre 1991 permettant ainsi un classement dans la nouvelle grille de salaire.

Mais l'adhésion à cette convention ne correspond pas à l'activité de l'association et par conséquent le CA du 2 juillet 1993 décide d'appliquer la convention collective nationale du tourisme social et familial (CCNTSF) à l'ensemble des personnels. Cela rejoint effectivement mieux son activité « *Organismes de tourisme social et familial, sans but lucratif, dont l'activité principale est de mettre à la disposition de leurs usagers des logements en maisons familiales, centres et villages de vacances à équipements légers ou développés et, accessoirement, exploiter des terrains de camping - caravaning ou organiser des séjours ou des voyages de vacances ou de loisirs.* ». De même, il convient d'adhérer au syndicat d'employeurs UNODESC³⁸ et d'adhérer à la caisse de retraite interprofessionnelle de prévoyance (CRIP)³⁹.

En 1998, l'association met en place des accords d'intéressement pour les personnels permanents ayant 3 ans d'ancienneté. Ainsi qu'une prime d'ancienneté. Plus tard l'association remettra en fin d'année des titres cadeau afin de valoriser et motiver ses collaborateurs.

En 2017 l'association externalise la réalisation de salaires auprès de SOLOGEST qui effectue déjà la mission de révision des comptes depuis 2014 (à l'époque la société s'appelait In Extenso, elle est devenue SOLOGEST en 2016).

En 2018, l'association souscrit un compte à la CNP⁴⁰ par contrat alimenté par versements libres pour garantir les indemnités de fin de carrière pour les personnels dont l'ancienneté est supérieure à 5 ans au moment de leur départ en retraite.

³⁶ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 3 071 864,56 Francs en 1989 est donc le même que celui de 740 449,83 Euros en 2018.

³⁷ Fondée en 1866, la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) est un mouvement laïque d'éducation populaire, un mouvement d'idée et une association d'économie sociale et solidaire (ESS). Elle propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs à travers 103 fédérations départementales.

³⁸ L'Union nationale des organismes de développement social, sportif et culturel (UNODESC) rejoint le Conseil National des Employeurs d'Avenir (CNEA) en 2005.

³⁹ La CRIP créé le 20/05/1966 fusionne pour rejoindre en 2005 le groupe MALAKOF-MEDERIC-HUMANIS

⁴⁰ La CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE

L'Oasis-Lorraine toujours en travaux en attendant une restructuration

Des travaux conséquents ont été réalisés en 1986 pour remettre le bâtiment d'hébergement en conformité. Grâce à des subventions du Conseil Général, l'année 1990 sera celle de la poursuite des mises aux normes de la salle d'animation et des bâtiments annexes.

Au cours de l'année 1991 l'association fait de gros efforts pour continuer à fonctionner et répondre ainsi aux contraintes fixées tant par les services d'hygiène que de sécurité. Ainsi plusieurs équipes de bénévoles se succèdent. Accompagnées de leurs épouses, les bénévoles ne rechignent pas à la tâche et abordent avec courage et dévouement les différents ouvrages. Citons à ce propos, les participants BORON, BOURGUIGNON, CHAXEL, CICIARELLI, GIACOMINI, NENNIG, JULIEN, KUBACKI, LEG, MIROSLAW, PEAU, SZYMANSKI.

En octobre 1992, M. BLAISE architecte de la ville de Hayange conçoit un projet de transformation du bâtiment d'hébergement. Le concept serait de conserver les structures porteuses et installer des cloisons pour obtenir des petites unités de part et d'autre d'une salle de restaurant transversale à 2 sorties. L'ensemble comprendrait 30 chambres, 14 modules soit au total 53 lits. Chaque unité comprendrait des sanitaires complets. Un économiste M. SOKOLOWS a chiffré le projet qui s'élève à 2,5 millions de francs. Le CA décide en 1992 de poursuivre jusqu'au dépôt du permis de construire. Le projet est approuvé par le CA du 3 novembre 1993. Cependant le financement n'est pas encore assuré et le coût de l'opération est réduit pour s'établir à 1,636 millions de francs. Néanmoins, le projet est reporté sine die.

En attendant une décision, les travaux de maintenance et de mise en sécurité reprennent sous la responsabilité de Albert JULIEN. Des travaux plus conséquents sont encore menés grâce à des subventions de la CAF Moselle. Le travail bénévole permet d'améliorer les locaux (peintures extérieures, nettoyage des abords, aménagement d'un bar, d'une salle télé, mise en conformité, etc...).

Désormais l'absence de financement pour créer une maison familiale étant avéré, on s'oriente en septembre 1995 vers une mise aux « normes » type centre de vacances pour enfants. Des demandes de subventions sont déposées dans ce sens.

En 1996, la commission de sécurité menace de ne pas autoriser l'activité, il faut s'engager à réaliser des travaux...

La restructuration de l'Oasis-Lorraine est engagée en 1998 et comprend plusieurs phases

La CAF Moselle annonce une subvention de 450.000 francs pour un budget de travaux de 1.407.000 francs sous réserve de conserver l'organisation de colonies de vacances. Le CA du 27 mars 1998 vote en faveur de la réalisation du projet. Le permis de construire est déposé. Le plan de financement est bouclé. Il est décidé d'emprunter 900.000 francs auprès de la Caisse d'épargne au taux de 5,45% sur 10 ans et 57.000 francs d'autofinancement.

Les premiers travaux de démolitions sont engagés par les bénévoles dès le mois de septembre 1998 et le chantier se poursuivra jusqu'à son inauguration le 1^{er} mai 1999. En plus des entreprises spécialisées, l'association travaille avec le centre Régional de formation et d'animation (CFRA) des pays de Loire. Ce centre propose des activités à des jeunes en réinsertion professionnelle.

Maintenant que le site est rénové, il est décidé d'embaucher Sylvette PAILLAT pour du gardiennage et du petit entretien. En 2003, Sylvette PAILLAT voit son poste de gardienne à Saint Hilaire confirmé par un contrat de 18h hebdomadaire. Elle bénéficiera d'un CDI en 2005 devenant ainsi la 5^{ème} salariée permanente de l'association.

L'aménagement de la cour fait l'objet d'une seconde tranche de travaux au printemps 2000 (140.000 francs⁴¹). L'opération est financée par une subvention de la CAF (40.000 francs) et de l'autofinancement.

En 2005, la demande pousse l'association à procéder à la requalification de la salle d'animation en salle indépendante avec local traiteur, sanitaires et bar. Elle est réalisée en novembre 2005 (coût 53.000 euros) financé par un emprunt et des subventions de la Région des pays de Loire, de l'ANCV⁴², du Conseil Général

⁴¹ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 140 000,00 Francs en 2000 est donc le même que celui de 27 537,37 Euros en 2018.

⁴² ANCV : Agence nationale pour les Chèques-Vacances

de la Moselle et de la CAF Moselle. Les peintures et les finitions sont réalisées en mai 2006 par les bénévoles et l'autorisation d'exploiter est accordée pour 3 ans sous réserves de travaux complémentaires de sécurité.

L'Oasis-Lorraine mérite bien une réflexion sur son avenir.

« On ne peut jamais dire que l'on est au bout du chemin. Une association telle que la nôtre nécessite d'avoir toujours l'esprit en éveil ».



C'est ainsi que l'association organise un séminaire de réflexion sur site les 13 et 14 mai 2006 avec l'idée d'étendre la plage d'ouverture à 10 mois sur 12.

*Dictum ac factum*⁴³, le CA du 6 juin 2006 entérine les propositions du séminaire et décide de lancer les travaux concernant le réaménagement du « pavillon » en 3 appartements autonomes destinés à la location, la construction d'une réserve, le remplacement des anciennes huisseries, une salle et des sanitaires pour le personnel (coût estimé 200.000 euros) La maîtrise d'œuvre est confiée à Yves LUCAS architecte de Sion l'Océan. L'ensemble des travaux est terminé en 2008.

L'ALVVF maintient le cap sur les colonies, mais s'interroge... Et cherche d'autres activités.

En 1989, on perçoit des difficultés dans le remplissage des séjours d'été, néanmoins l'association organise un camp d'ados avec 32 enfants à Courchevel et une session à Saint Hilaire de Riez avec 75 enfants.

Afin de rentabiliser les installations, on accepte également de louer les locaux en gestion libre, notamment en signant un contrat de 3 ans avec le Ministère de l'Equipement à partir de l'année 1990 pour les mois de juillet et d'août. A Saint Hilaire, l'ALVVF maintien une session de colonie (du 1^{er} au 21 juillet 1990) suivie de 2 semaines de vacances « familles ». Les autres périodes sont louées en gestion libre à un groupe du Mans et de SOISSONS.

Afin d'être en conformité avec la réglementation, l'ALVVF obtient les agréments de l'Education Nationale nécessaires à l'accueil des classes de mer. Notamment, la création de 2 salles de classe. Ce qui permet aux MJC du secteur Fer d'organiser des classes de mer à partir de 1989 (3 semaines en 1989 et 6 semaines en 1990).

L'année 1992 sera la plus critique. L'association constate la baisse du nombre de colons et le manque de confort pour compenser cette baisse par des familles. Ce sera un coup d'arrêt à l'organisation des colonies de vacances.



Concernant le site de Courchevel le contrat avec le ministère de l'Equipement n'est pas renouvelé. En revanche, il est intéressé par une gestion libre du site de Saint Hilaire pour l'été 1994.



Article RL en août 1990



En route pour l'installation de la cabine de plage en 1999 avec le tracteur prêté par BONIN

⁴³ *Dictum ac factum* est une locution latine signifiant « Aussitôt dit, aussitôt fait ».

Après 5 ans d'interruption, l'ALVVF organise à nouveau en 1997 une session de colonie de vacances avec 50 enfants. En 1998, l'association figure au catalogue national de l'UFCV. Ce qui lui permet d'organiser 2 sessions de 3 semaines de colo à Saint Hilaire. Les enfants arrivant de Nancy et Strasbourg, il faut organiser le transfert en train pour un regroupement à Metz.

En 1999, à la suite de sa rénovation le site est fortement sollicité. En janvier 2000, à la suite du naufrage de l'ERIKA⁴⁴, l'Oasis-Lorraine héberge pendant 6 semaines les personnels et les bénévoles chargés de nettoyer les plages. Puis, dès le mois de mai par des classes de mer organisées par les MJC du secteur Fer de Moselle, différents IME et clubs sportifs en mai et juin. En 2000, l'association organise 2 sessions de 15 jours en juillet et 1 en août. Le bilan est mitigé car il semble que 15 jours ne conviennent pas. Aussi, en 2001, le rythme des sessions de 3 semaines est relancé. Marie JO SPANNAGEL, Gérard CASPAR et des membres du CA assurent la direction et l'économat des différentes sessions de colonies de vacances.

En 2002, la tentative d'expansion de l'association à Moularès près de Toulouse avec l'organisation de 2 sessions de 12 enfants et 15 pour la seconde ne sera pas reconduite.

En 2007 l'Oasis-Lorraine bénéficie de l'agrément Education nationale et organise à nouveau des classes de mer en avril, mai et juin.

Gérard CASPAR en grand témoin et en secrétaire « perpétuel »

La famille CASPAR est indissociable de l'ALVVF, déjà le père Edmond et le fils Gérard qui en fin connaisseur de l'association est en quelque sorte sa mémoire et le grand Témoin de l'évolution du site de Saint Hilaire et des colonies de vacances. Il a ainsi connu le site en tant que colon, puis comme directeur et a vécu le début et la fin des jolies colonies de vacances.

Parallèlement, il assure le secrétariat du bureau de l'association. Tout d'abord comme secrétaire-adjoint puis secrétaire du bureau de l'ALVVF depuis près de 30 ans. Ce qui a valu le titre de secrétaire « perpétuel ».



Gérard CASPAR en 2018

L'abandon des colonies de vacances est définitivement scellé en 2003. L'association se recentre sur son métier d'hébergeur.



Article du Républicain Lorrain en 2018

À la suite d'une session en demi-teinte organisée avec 39 enfants du 6 au 27 juillet 2003, l'association décide d'abandonner l'organisation des colonies de vacances et propose les locaux de Saint Hilaire à la location ou en prestation hôtelière. Il rejoint ainsi celui de Courchevel qui fonctionne de cette façon depuis 2000.

« L'une des dernières associations de vacances du Nord mosellan, l'association loisirs et vacances de la vallée de la Fensch à Hayange, a jeté l'éponge voici cinq ans. Faute de troupes : « Il n'y avait plus assez d'enfants ». Elle s'est donc résignée à se concentrer sur son activité de loueur de centres de vacances, mais seulement des murs, qui sont à disposition des autres, mais rarement des locaux. Les clients viennent de partout et pour beaucoup de la région parisienne, pour profiter des

bâtiments du bord de mer ou en montagne qui ont jadis fait les joies de milliers de colons mosellans. Durant

⁴⁴ Le 12 décembre 1999 : le pétrolier affrété par TotalFina, l'Erika, se cassa en deux dans la tempête à une cinquantaine de kilomètres de la pointe bretonne. Il coula par 120 mètres de fond, répandant environ 20 000 tonnes de fuel lourd sur le littoral breton et vendéen. Cette catastrophe occasionna le retraitement de 200 000 tonnes de déchets polluants.

cinquante ans, en fait ! À l'époque, Pierre Perret chantait Les jolies colonies de vacances... Pas sûr que les enfants du XXIe siècle sachent encore la fredonner.

Les chiffres montrent bien ce désamour, particulièrement accentué localement. Il y a trente ans, quasiment tous les enfants partaient en vacances en colonie au moins une fois dans l'année. Le pic de fréquentation a été 1995. La plupart des adolescents ou pré-ados y allaient en été, pour aller voir la mer, essentiellement en juillet. Août était plutôt passé en famille. Mais les chiffres sont là.

À l'échelle nationale, 1,2 million d'enfants sont partis en colonie en 2016. Mais chaque année, c'est 50 000 de moins et le nombre de séjours est en chute libre : mille de moins chaque année.⁴⁵»

En 2007 à Saint Hilaire, il n'y a pas de responsable attitrée mais une équipe qui se gère toute seule. Marie-Claude PAJOT engagée en CDD montre une certaine appétence pour la gestion du centre. Elle va lui donner petit à petit une autre image.



Une alternative : les vacances familles et la location de salle

Malgré la faible adhésion pour ce type de séjour en 1993, il est tout de même décidé de tenter à nouveau une expérience de vacances familiales à Courchevel en juillet et août 1995. Le bilan est mitigé (40 vacanciers sur 7 semaines). Des activités sont proposées en lien avec Oxygène Aventure et des randonnées sont encadrées par Christian THOMAS. L'opération est néanmoins reconduite en été 1996, puis en 1997 et sera complété par un centre de vacances en gestion libre organisé par CLIP LOISIRS tant à Courchevel qu'à Saint Hilaire.

L'initiative des vacances familiales



Les vacances « familles » réussies à Saint Hilaire en 1992



A Courchevel en 1996

à Courchevel est abandonnée en 1998 au profit d'une location à CLIP Loisirs. Ainsi qu'à l'association

« ORTOV » qui organise un séjour familles (location 50.000 francs⁴⁶). Cela va se poursuivre les années suivantes par la location à l'association YANIV à partir de juillet 2000 et à l'ASLV de Saint Nicolas de Port à partir d'août 2000 (Chantal EDERLE assure la cuisine).

Par-contre à Saint Hilaire l'association accueille des familles (25 en moyenne par jour) et propose une nouvelle formule la location de salles pour le week-end (cousinades, mariages, réunions, etc...). Sylvette PAILLAT effectue les états des lieux et l'accueil des différents groupes et Guy son époux se charge des réparations. En 2006, l'association complète l'effectif avec l'embauche de Dominique COURTOIS en CDD pour

⁴⁵ Article publié dans le Républicain Lorrain du 18 juillet 2018

⁴⁶ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 50 000,00 Francs en 1998 est donc le même que celui de 10 048,57 Euros en 2018.

assurer le gardiennage du site. Il assurera aussi un « pseudo suivi » du chantier de restructuration du pavillon, de la réserve et du remplacement des huisseries en 2007. Mais rien ne va et le salut viendra comme à l'habitude des bénévoles de l'association qui assureront la fin de chantier et l'installation du nouveau mobilier dans les 3 appartements.



Marie-Claude PAJOT-
GAUVRIT

Marie-Claude PAJOT prendra la succession de Sylvette PAILLAT en 2008 et deviendra la responsable du site. Elle met tout en œuvre pour développer le site avec « les moyens du bord ».



Sylvette PAILLAT

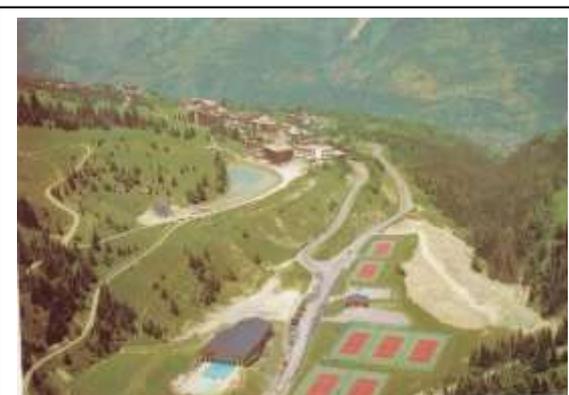
En 2015, 2016 et 2017, elle va aussi développer les week-ends festifs et les courts séjours qui dépasseront tous les objectifs.

Avec la restructuration de 2018 et la construction du gîte de groupe, son poste a pris une nouvelle dimension.

L'agrandissement du centre Lorraine-Savoie toujours d'actualité

Cette idée fait toujours parti des perspectives. Le CA du 5 février 1989 marque même sa volonté de faire progresser le dossier et de rechercher des partenaires financiers. On évoque aussi la possibilité de rehausser le bâtiment actuel. L'architecte LEFRANCOIS participe aux nombreuses démarches engagées par l'association.

En 1990, les négociations avec la Ville de Hayange s'avère compliquées et coûteuses pour retrouver la propriété du site de Courchevel. Il faut trouver un montage juridique qui satisfasse les 2 parties. La solution retenue est un acte notarié sous forme d'échange Ville-ALVVF, l'opération dégageant l'association de l'imposition de certains droits avec une clause stipulant que le centre sera ouvert en priorité aux Hayangeois. La délibération est prise au cours du conseil municipal du 11 février 1991. L'opération aura coûté 157.000 francs de frais.



Vue du secteur « les grandes combes » en 1993

L'association poursuit tout de même les démarches pour lancer le projet d'agrandissement. C'est long, harassant, usant... suivant les termes du Président MARCOT dans son rapport moral de l'AG du 7 décembre 1990. Il exprime même son pessimisme : « L'association et tous ses membres sont-ils ou seront-ils à la hauteur ? Notamment sur la volonté de poursuivre l'œuvre ? ».

Cependant, les contacts se poursuivent, notamment avec la Mairie de Courchevel (pour l'emprise du projet), l'architecte LEFRANCOIS et le Ministère du tourisme. La Mairie de Courchevel informe l'association qu'à la suite de la révision du POS la parcelle 1330 est désormais constructible.



En février 2019 le secteur des grandes combes a bien changé

Le conseil d'administration du 14 février 1991 dresse un constat de la situation et vote à l'unanimité le principe de l'agrandissement. Messieurs BIER et MASSON, membres de l'association sont désignés pour travailler sur les aspects techniques et suivre les travaux.

Les contacts tous azimuts pour obtenir le financement se révèle compliqués, mais le dossier prend forme. Le permis de construire est déposé. La taxe d'équipement est acquittée (76.000 francs).

Devant les difficultés pour boucler le plan de financement, il est décidé de réduire le projet. Une réunion du 13 mars 1993 sur site avec l'architecte LEFRANCOIS doit en acter le principe. Une demande de prolongation du permis de construire est accordée.

L'agrandissement du Lorraine-Savoie enfin une réalité en 1994

Enfin en 1994, il est décidé de concrétiser le projet qui consiste en une surélévation avec réfection de la toiture, création d'un 3^{ème} étage de 10 chambres, création d'un bar, agrandissement de la salle d'animation. L'ouverture des plis de l'appel d'offre a lieu le 14 mars 1994. Le coût s'élève finalement à 3.117.912 francs⁴⁷. Les bons de commande sont signés le 20 avril 1994. Le financement sera assuré par un emprunt de 1,8 millions de francs (58%) auprès de la Caisse d'Epargne, 700.000 francs (22%) de subvention de la CAF, l'emprunt obligataire de 90.500 francs (3%) et de l'autofinancement (17%).



Article de presse du Dauphiné libéré sur l'inauguration le 26 novembre 1994



Après l'agrandissement de 1994

Un roulement s'organise entre juillet et octobre

autour de Messieurs BIER, MASSON et MORI pour suivre les travaux. L'hôtel « les Ancolies » nous revend du mobilier pour équiper le 3^{ème} étage (1000 francs⁴⁸ par chambre). Le bar est confectionné sur mesure par le menuisier BORDON (44.700 francs⁴⁹).

L'inauguration se déroulera les 26 et 27 novembre 1994.

Cela étant, il reste encore à réaliser les abords car le mur

de soutènement du parking s'effondre en septembre 1995 et sera taluté. Par ailleurs, il faut aménager les chambres du personnel et compléter l'équipement de la cuisine. L'extension de la terrasse nécessite la construction d'un mur. En 2000, on installe un extracteur de fumées dans la salle d'animation (16.000 francs) et on remplace une partie des couchages, de la vaisselle, on rénove les escaliers, etc...

Malgré le travail récurrent des bénévoles, le bâtiment aurait besoin d'améliorations. En 2001, l'association reprend le dossier de l'agrandissement et décide finalement de réaménager le 1^{er} et le 2^{ème} étage. L'opération sera réalisée en 2002.



Chambre du 3^{ème} étage en 1994

⁴⁷ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 3 117 912,00 Francs en 1994 est donc le même que celui de 663 071,84 Euros en 2018.

⁴⁸ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 1 000,00 Francs en 1994 est donc le même que celui de 212,67 Euros en 2018.

⁴⁹ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 44 700,00 Francs en 1994 est donc le même que celui de 9 506,14 Euros en 2018.

Le Lorraine-Savoie accueille une délégation du COJO à l'occasion des JO en février 1992

Dans les stations de sports d'hiver de la Tarentaise, les plus importantes réalisations sont celles de la piste de bobsleigh à La Plagne, du tremplin de saut à ski à Courchevel et de la piste de ski de vitesse aux Arcs. Par ailleurs, le réseau routier de la Savoie est totalement remis à niveau : près de 4 milliards de francs ont été investis pour le moderniser et pour créer notamment une autoroute dans la Tarentaise, jusqu'alors saturée par le trafic automobile en période de vacances scolaires. D'autre part, la ligne ferroviaire vers la Tarentaise a été électrifiée. De même, des travaux d'assainissement ont été entrepris, les infrastructures hôtelières et hospitalières modernisées et le patrimoine culturel mis en valeur.



La plaquette réalisée en 1992 fait référence aux JO

Pour l'ALVVF, l'objectif est atteint. La saison 91-92 s'est déroulée d'une façon exceptionnelle.

L'ALVVF a répondu favorablement au COJO qui souhaitait réserver 50% des places à l'occasion des JO⁵⁰. Bien que cela limitait les possibilités d'accueil l'association y voyait aussi la possibilité de se faire connaître. D'ailleurs de nombreux articles de presse du Républicain Lorrain en sont fait l'écho.



Les tremplins du Praz construits pour les JO d'hiver de 1992

Une restructuration du 1^{er} et du 2^{ème} étage au Lorraine Savoie en 2002



Marie et Bernard en 2003

La maîtrise d'œuvre est une nouvelle fois confiée à L'architecte LEFRANCOIS. La restructuration des 1^{er} et 2^{ème} étage consistera en une transformation complète des chambres avec WC et douches séparés. Des travaux annexes sont également effectués (parking, mur de soutènement, etc...). Le coût de l'opération s'élève finalement à 450.000 euros. Financés par un emprunt de 381.130 euros, une subvention de 32.311 euros de la CAF et de l'autofinancement.

Malgré les difficultés rencontrées avec les entreprises les travaux ont été achevés grâce encore une fois aux bénévoles de l'association qui ont apportés une contribution à la réussite de ce chantier. L'inauguration a lieu

les 14 et 15 décembre 2002.

Le ravalement des façades sera réalisé par l'entreprise VALDECOR de Bozel en 2004 (32123€)

Reprise progressive au Lorraine-Savoie après les travaux

⁵⁰ Les Jeux olympiques d'hiver de 1992, officiellement connus comme les XVI^e Jeux olympiques d'hiver, ont lieu à Albertville dans le département de la Savoie du 8 au 23 février 1992. Les épreuves de combiné nordique et les épreuves de saut à ski se déroulent sur le tremplin de saut à ski de la station de Courchevel ainsi que sur une piste de ski de fond tracée au cœur du village du Praz.

La restructuration de 2002 a certainement apporté une plus-value au bâtiment qui s'est paré de ses plus beaux atours. Mais ce qu'il manque maintenant c'est la ressource humaine. Certainement pleine de bonne volonté Armelle VAUDRON et son personnel ne produiront pas l'effet escompté et après moultes réprimandes et licenciements personne en sera reconduit. Afin de stabiliser le poste de cuisinier, Gérard BACARD fait son retour en juin 2003.

Ensuite pour dynamiser le séjour de Noël il est proposé la gratuité pour les enfants de moins de 13 ans. Le rajout de lits permet d'augmenter la capacité à 111 lits. On propose une formule tout compris « hébergement + forfait » pour la saison 2004.

Jean-Marie BOUESTE le nouveau responsable se doit d'organiser au mieux la saison 2004/2005. La saison s'étant bien déroulée, il est embauché en CDI à compter du 1^{er} juin 2004. Il sera licencié pour remise en cause de la clause de mobilité (refus d'aller à Saint Hilaire).

Des travaux sont nécessaires pour la mise en conformité de l'armoire électrique en 2006 et le remplacement de la production d'eau chaude est effectué en 2007.



Lorraine-Savoie en août 2007

Loïc LABAT fraîchement sorti d'une école de formation de Toulouse est embauché à compter du 21 novembre 2005 pour assurer le poste de responsable. Dès le début, il fait preuve de caractère et maintient les objectifs. L'association renouvelle sa confiance pour poursuivre sa mission à Saint Hilaire puis pour une nouvelle saison à Courchevel, malgré son manque de relationnel. Il terminera la saison et il faut à nouveau rechercher un responsable.

Une certaine frilosité se fait sentir dans la demande de classe de neige et il est nécessaire d'orienter le remplissage en élargissant le champ d'action ou alors comme le proposait les MJC de Moselle Nord la mise en place d'un Contrat Educatif Local (CEL).



AG du 27 novembre 2004

Une réflexion et une évolution nécessaires en 2007 et une remise à plat en 2009.

Les aléas en termes de gestion du personnel et du fonctionnement des 2 sites poussent à une réflexion notamment lors d'un séminaire en avril 2007. Il est évoqué notamment le turn-over des responsables d'établissement, le poste d'animateur et l'avenir du Lorraine-Savoie à l'horizon 2010. Mais également lors du CA du 8 mars 2008, il est question de revoir la politique générale de l'association et son fonctionnement (organigramme, professionnalisation des postes, informatisation, recrutement des saisonniers, ressources humaines, la communication, etc...)

Au Lorraine-Savoie, après différentes tentatives avortées, la responsabilité du site est confiée à Aurélie MARCHIVE, l'animation à Éric et Sandrine, des professionnels du spectacle. Le bar sera également tenu par un saisonnier.

Hélas la saison hiver 2008-2009 s'avèrera calamiteuse et une nouvelle stratégie devra être élaborée pour les saisons suivantes. Le cuisinier Gérard BACART quitte également l'association après la saison été 2009.

L'Oasis-Lorraine poursuit sa mue grâce aux chantiers de bénévoles mais souffre d'un manque d'activité. Là aussi une montée en puissance semble nécessaire. Marie Claude PAJOT assure la coordination et sera confortée par un CDI en 2008. On procède au renouvellement d'une partie du mobilier, à la fin des travaux de rénovation, à la création de terrasses devant les appartements, l'engazonnement du site, etc...

En 2009, malgré une conjoncture économique peu favorable, la situation financière de l'association est stable, le Trésorier souligne qu'en quelques années l'association a plus que doublé son chiffre d'affaires, consacré environ 3 millions d'euros aux investissements, valorisé et maintenu le patrimoine, réduit de moitié les volumes d'emprunt, avoir fait progresser le nombre de salariés.

La situation financière permet notamment l'acquisition sur fonds propres en 2009 de la parcelle 123 de 9 ares située à côté de l'Oasis-Lorraine pour la somme de 150.000 euros.

Le renouvellement de l'ensemble du personnel pour la saison 2009-2010 au Lorraine-Savoie, les nouveaux équipements (casiers à ski, bagagerie, terrasse, etc....) nécessitent un remodelage complet. Le CA fixe l'organisation hiérarchique et fonctionnelle. On organise même un séminaire au REMOTEL de Knutange avec les personnels pour redéfinir les compétences de chacun. Malgré, les facéties du responsable Philippe CHARDEUR et du personnel, la saison a tout de même pu être menée à son terme. « *Nous avons vécu une pièce tragi-comique durant cette saison hiver avec ses surprises et ses scènes hallucinantes...* » comme le relate le Président SZYMANSKI dans son rapport moral de l'AG du 27 novembre 2010.

L'animation étant inexistante, on s'apprête à réengager Éric MORIVAL et Sandrine DUBOIS (Actissimo) pour la saison 2010-2011.

Pour Saint Hilaire, l'activité se développe grâce aux « repas festifs ». Un autre axe semble s'ouvrir en lien avec un marché public de la Mairie de Paris. Marie-Claude est très efficace et permet de fidéliser les clients. Des travaux d'amélioration sont également mis en œuvre en 2013 tant dans le domaine de la sécurité que dans l'équipement.

Un besoin d'amélioration du Lorraine-Savoie et des travaux imposés par les règles d'accessibilité

L'association réfléchit à un projet permettant d'installer un ascenseur pour répondre aux règles imposées par l'accessibilité des ERP à l'horizon 2015. Cependant comme le dit Daniel LAURETTE dans son rapport financier de l'exercice 2012-2013 « *le chemin est tracé et cela passe certainement par de nouveaux investissements mesurés et réfléchis...* »



Salle à manger avant

Une réunion à Courchevel le 20 avril 2011 oriente ce projet dans un premier temps vers une rénovation de la salle de restaurant, une réfection de la lasure, un remplacement de fenêtres du 3^{ème} étage et les portes des douches du 2^{ème} étage. A ce propos l'association s'attache les services de DEROUDILLE architecte d'intérieur.



Après rénovation en 2013

Le financement de l'opération nécessite un emprunt de 164.076 euros (garanti par un nantissement de 125.000 euros).

Lancement d'un projet intégrant l'accessibilité en 2012 au Lorraine Savoie et comportant l'ascenseur tant attendu

L'association lance une consultation pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement, d'extension et de mise en conformité pour l'accessibilité des ERP⁵¹. Sur 11 architectes consultés seul deux offres sont parvenues et Hubert LEFRANCOIS est retenu pour l'installation d'un ascenseur, une extension portant la capacité à 126 lits, un espace bien-être avec jacuzzi, un nouveau bar et un équipement WIFI normalisé.

Le projet est validé lors du CA du 6 août 2013, les travaux pourraient débuter en mai 2014 et le coût du chantier est évalué à 1,44 M€, mais le coût final sera finalement de 1,8 M€ (incluant les travaux et l'ensemble des équipements).

L'association contractera un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne de 1,410 millions d'euros sur 10 ans au taux de 2,90 % et le CA délibère sous la « forme authentique » et sous le contrôle de Maître BAUDELET le 13 novembre 2013. Une demande de subvention est également



Vue en 2013

⁵¹ Etablissement recevant du public (loi du 11 février 2005)

effectuée auprès du Conseil Général de Savoie (100.000 euros) et de l'ANCV (120.000 euros).

En attendant le démarrage des travaux le site bénéficie encore de travaux de maintenance assurés par les bénévoles de l'association. Comme le souligne Georges PLATEK dans son rapport moral de l'AG du 30 novembre 2013, « la saison 2012-2013 a été une réussite à bien des égards. Nos adhérents ont apprécié les améliorations apportées au niveau de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que l'enneigement exceptionnel... ».

Malheureusement le chantier ne pourra pas être mené en mai 2014 et sera reporté d'un an, le service d'urbanisme ayant rejeté à plusieurs reprises les propositions du maître d'œuvre LEFRANCOIS. Cela permet d'affiner le projet, de bien choisir les entreprises et de permettre aux bénévoles de l'association sous l'égide de Victor SEDICAUT de rénover totalement 5 chambres du 1^{er} étage (peinture, sol et mobilier).

Finalement le permis de construire est accordé et les travaux commencent le 28 avril 2015. Georges et Nelsie PLATEK sont sur site pour suivre les travaux, ils sont suppléés sur place alternativement par Alix et Victor SEDICAUT, ainsi que Jean-Claude et Jeannette HUNDORF.

Le chantier subit des retards conséquents liés à des incohérences dans les plans et à des défaillances d'entreprises. Néanmoins il est mené à terme pour permettre l'ouverture de la partie historique et de la nouvelle salle d'animation en décembre 2015. Les chambres de

l'extension attendront fin janvier 2016 après un avis favorable obtenu de justesse de la commission de sécurité réunie le 28 janvier 2016.

C'est ainsi qu'au terme d'un chassé-croisé de bénévoles, du personnel, des dernières entreprises, de la commission de sécurité que nous accueillerons les premiers clients le

samedi 30 janvier 2016. Les travaux d'aménagement du parking seront réalisés en 2017.



En 2016 après l'extension



Chambre extension en 2016



Découverte de l'ancienne citerne datant de l'origine



Vue sur 1650 depuis une chambre de l'extension



Nouvelle salle d'animation



Le bar

En parallèle Courchevel aménage le secteur des grandes combes



Vue sur l'Aquamation depuis le Lorraine Savoie

Le 15 décembre 2015, Courchevel ouvre le plus grand complexe européen dédié aux loisirs aquatiques, à la détente et au bien-être construit à la montagne. Son nom : Aquamation. Un investissement de 63,5 millions d'euros financé à 100% par la municipalité, 15000 m² de surface dont 10000 m² intérieurs : la perle des 3 Vallées a

mis le paquet pour créer ce centre au look de vaisseau spatial et rattraper ainsi son retard sur les autres stations alpines.

Suivront d'autres aménagements dans le secteur des grandes combes offrant ainsi au Lorraine-Savoie une situation privilégiée dans ce secteur de la station.

En 2019, le secteur des grandes Combes est même doté d'une piste et d'une remontée mécanique.



Vue sur le Lorraine-Savoie et le secteur des grandes Combes en 2019

Après l'inauguration de la « dernière version » du Lorraine Savoie en avril 2017 les saisons s'égrènent...

Cette inauguration s'est déroulée le samedi 9 avril en présence du maire de Courchevel Philippe MUGNIER qui a « encouragé les projets de cette maison familiale, espérant que les jeunes qui découvrent le ski et la montagne à Courchevel aient plus tard l'envie de revenir dans la station ».

Cette extension c'est aussi le départ d'une nouvelle vie pour cet établissement plus que cinquantenaire.

Les clients sont satisfaits et apprécient le confort des nouvelles chambres mais aussi celles de l'ancien bâtiment qui se refait un nouvelle jeunesse grâce au travail acharné des bénévoles.

Les salles de bain du 3^{ème} étage seront carrelées par l'entreprise SOGREGA en 2016.

En 2017, une enseigne lumineuse sera apposée sur le balcon côté MORIOND et un panneau sur la partie avant du bâtiment viendra finaliser la signalisation du Lorraine-Savoie.



Inauguration en 2017



Le jacuzzi



Chambre rénovée au 1^{er} et 2^{ème} étage en 2017

Les exercices 2016 et 2017 bien que marqués par les travaux réalisés à Courchevel s'avèreront excédentaires et c'est avec satisfaction mais

mesure que le Trésorier dans son rapport financier de l'AG « *Les saisons prochaines seront déterminantes et demanderont de la vigilance. Il faut encore développer les ventes en concevant une offre attractive. Il faut également fidéliser la clientèle avec des arguments comme le prix, la qualité et l'innovation* ». En 2017, le bilan de l'association est de plus 4,4 millions d'euros et le chiffre d'affaires est en nette progression à plus de 1,2 millions d'euros.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage

« Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : polissez-le sans cesse et le repolissez... ».

Cette citation de Nicolas Boileau signifie que c'est dans les choses qu'on aura travaillées et retravaillées inlassablement qu'on pourra briller et exceller. Ainsi, va de nos maisons. En novembre 2017, on remplace les fenêtres et les portes du rez-de-chaussée à Courchevel, fait poser des parois de douche dans les salles de bain de l'extension en 2019 et il faut déjà penser à rénover les chambres du 1^{er} et 2^{ème} étage, à remplacer, à réparer, etc...

Les années et les chantiers s'égrènent au fil du temps. Les bénévoles travaillent d'arrache-pied pour offrir une seconde jeunesse à nos sites. Allez 2 voire 3 chantiers par année permettent de suivre le rythme...

Une charte d'engagement pour l'ALVVF validée par le conseil d'administration du 30 mai 2015

« Nous défendons les valeurs profondes du tourisme social et œuvrons depuis plus de cinquante ans, pour que des vacances de qualité soient accessibles à tous. Pour nous, tourisme social rime avec bien-être, confort et plaisir de partager des moments en famille ou entre amis.

Si les familles sont au cœur de notre offre, nous n'en oublions pas moins les autres publics. Jeunes, célibataires, seniors et familles monoparentales sont les bienvenus et trouveront chez nous une offre adaptée et attractive.

- Engagement n° 1 : défendre le droit aux vacances de qualité, pour tous
- Engagement n° 2 : accueillir toutes les personnes handicapées
- Engagement n° 3 : proposer un séjour serein
- Engagement n° 4 : appliquer des tarifs famille et sociaux

Les enfants de 12 à 15 ans bénéficient d'une remise de 25% et les enfants de 6 à 11 ans d'une remise de 40%. Certains séjours sont gratuits pour les enfants. Les familles ont une remise en fonction du quotient familial.

L'Oasis-Lorraine bénéficie de travaux de consolidation et attend sa mue....

Des chantiers de bénévoles permettent au site de prospérer. Un audit est effectué en 2013 pour s'assurer de l'accessibilité du site et force est de constater qu'il faut prévoir des travaux importants pour être en conformité. Il sera nécessaire de demander une dérogation afin de repousser la date des travaux.

Comme le souligne le Président PLATEK dans son rapport moral de l'AG du 8 décembre 2012 « *l'implication des bénévoles est un indicateur de bonne santé de l'association, pour preuve les campagnes de travaux menées de main de maître par Victor SEDICAUT et le rôle des administrateurs dans le fonctionnement au quotidien ...* »

En attendant sa mue, le site accueille en 2013 de nombreuses classes de mer, ainsi que des réunions familiales durant les week-ends et différents séjours constatant ainsi une bonne progression du taux de remplissage.

Un séminaire pour une réflexion sur l'Oasis-Lorraine

L'association décide d'organiser une réflexion sur site en septembre 2016. L'organisation en ateliers et les interventions de Laurent BOUDELIER Maire de Saint Hilaire, ainsi que des offices du tourisme de Saint Jean de Monts et de Saint Hilaire de Riez vont donner les éléments au conseil d'administration qui se déroulera sur site le mardi 13 septembre 2016 pour choisir les orientations qu'il veut donner à l'Oasis-Lorraine.



Atelier 1 : Comment développer OASIS-LORRAINE en termes de stratégie marketing **avec les structures actuelles améliorées.**

Atelier 2 : Transformer l'OASIS-LORRAINE et lui offrir **une nouvelle vocation, changer sa structure.**

C'est ainsi qu'à l'issue du CA, il est décidé de faire évoluer la structure vers une montée en gamme (création de chambre « premium » dans l'aile sud et utilisation de l'espace laissé vacant

par la destruction de la maison située sur le terrain contigu.

Vers un nouvel Oasis en 2017

Le CA du 26 novembre 2016 décidera de lancer le programme de réhabilitation du site de Saint Hilaire. Mais c'est le CA du 11 février 2017 qui validera le projet global incluant la modernisation du bâtiment historique qui comprend la refonte complète de l'aile sud et la création de 5 chambres « premium » avec sanitaires individuels. La peinture et le remplacement du revêtement de sol dans toutes les chambres. La peinture de la salle de restaurant et le rajout d'un sanitaire. La création d'une nouvelle infirmerie et d'un bureau d'accueil. Ainsi que la construction ex nihilo d'un gîte de groupe de 24 places avec un espace bien-être comprenant une salle fitness et une piscine de 7m par 4m avec balnéo. La maîtrise d'œuvre sera confiée à Laurent DUPONT. Le coût de l'opération s'élèvera à 1,670 M€ et le financement sera assuré par un emprunt de 1,350 M€ auprès de la Caisse d'Épargne, un emprunt de 130.000 euros et une subvention de 30.000 euros du Conseil Régional des Pays de la Loire, une subvention de 160.000 euros de l'ANCV.



Le site après démolition

Le permis de construire est accordé le 26 octobre 2017 et les travaux commenceront en janvier 2018

après l'évacuation du contenu de la maison « BOULET » et de la petite aile par les bénévoles de l'association.

La démolition de la maison « BOULET » et le désamiantage seront réalisés à partir du 3 novembre 2017.

L'association prend à bras le corps ce projet et c'est au pas de charge que l'opération sera menée suivant un calendrier très serré à partir de février 2017, calage de l'étude de marché et du financement par Jérôme BRAUN et Daniel LAURETTE. Rencontre à Saint-Hilaire le 7 mars 2017 avec l'Architecte Laurent DUPONT. Le 18 mars réunion d'une commission élargie issue du CA pour déterminer les contours du projet et transmission du relevé de conclusions à l'architecte. Pendant ce temps Alix et Victor SEDICAUT scrutent les plans à la loupe pour trouver le meilleur aménagement possible... Fin mars 2017, nous recevons l'esquisse du projet pour analyse. La demande de permis de construire est déposé le 28 juillet 2017. L'analyse des réponses à l'appel à la concurrence est effectuée le 10 octobre 2017.

Les travaux de terrassement et gros œuvre des bâtiments neufs démarrent en novembre 2017. Les travaux dans l'existant ne débuteront qu'en janvier 2018.



Article OUEST France en 2018



La réhabilitation de l'existant prend du retard et ne sera livrée qu'en mai 2018. Les travaux ont nécessité de nombreux déplacements et chantiers de bénévoles (merci à tous les participants). Mais également des réunions de

préparation et travail sur les propositions du maître d'œuvre (tant à Hayange que sur site). Ainsi que des RDV avec les différents interlocuteurs.

- 🌿 Du 2 au 6 janvier 2018 : 8 bénévoles
- 🌿 Les 28, 29 et 30 janvier (Président et Vice-Président)
- 🌿 Les 11, 12 et 13 mars (Président et Vice-Président)
- 🌿 Du 4 au 12 avril 2018 : 6 bénévoles
- 🌿 Alix et Victor SEDICAUT sont restés sur site du 23 mars au 24 avril pour terminer l'installation du mobilier et suivre le chantier
- 🌿 Le 4 juin (Président) pour réunion de chantier.
- 🌿 Déplacement prévu d'Alix et Victor SEDICAUT du 18 juin au 8 juillet 2018.
- 🌿 Un chantier est prévu du 1er juillet au 8 juillet 2018 (7/8 bénévoles) Installation des cuisines et des lits rabattables, pose des accessoires, finitions.



Inauguration en septembre 2018

Concernant le gîte, la réception du chantier a eu lieu le 29 juin 2018 et la commission de sécurité se déroule le 2 juillet à 14h30. Les premiers clients arrivent le 9 juillet à 18h.

L'inauguration sera organisée le 22 septembre 2018 en présence de Laurent BOUDELIER Maire de Saint Hilaire

Une exposition du 17 au 24 septembre sur la présence pendant la première guerre mondiale d'un camp d'aviation destiné à former les observateurs et les artilleurs aériens, ainsi que les pilotes de poursuite. Des terrains et des fermes entières sont alors réquisitionnés pour l'aménagement de champs d'aviation et l'installation de trois camps militaires autour de Champ-Gaillard, à Saint-Hilaire-de-Riez soit juste à proximité de l'Oasis Lorraine. M. BEAUD le responsable de l'association Histoire, culture et patrimoine du Pays de Riez est très enthousiaste d'avoir cette opportunité et pour l'ALVVF cela fera une visibilité dans la presse et permettra de mieux nous faire connaître dans la ville.

Le Président dans son discours a rappelé la genèse de ce projet qui fait suite au séminaire des 12 et 13 septembre 2016. « *On s'était dit alors, Rendez-vous dans 2 ans, même jour même heure.... Pas sur les marches de la place des grands hommes.... Comme dans la chanson de Bruel, mais ici à Saint Hilaire à l'Oasis-Lorraine.... Eh toi... Loisirs et vacances.... As-tu réussi ton pari ? OUI, plusieurs fois oui... C'était effectivement un sacré pari* ».

Depuis le site de Saint Hilaire genèse de l'activité et le chiffre d'affaires en 2019 est proche de 350.000 euros.

L'association a 50 ans en 2009

Créée en 1959 l'ALVVF fête ses 50 ans au grand salon de l'Hôtel de ville de Hayange le samedi 28 novembre. Extrait du discours du Président SZYMANSKI Edouard « *C'est avec le cœur rempli d'orgueil et de satisfaction, mais également avec une pointe de nostalgie, que nous avons mis en place cette galerie de découverte*

« Visage de Vendée et d'ailleurs », en collaboration avec Pierre-Michel Moritz⁵², photographe de son état, qui a su mettre en lumière notre maison de St Hilaire de Riez par le biais de clichés tout à fait étonnants... Cinquante piges ! Notre association souffle ses cinquante bougies ! Cinquante ans déjà qu'elle existe, même un peu plus si l'on considère que l'association familiale de colonie de vacances date de 1950. Plus de cinquante ans que nous essayons de perpétuer l'œuvre entreprise par nos prédécesseurs... »

Témoignage du photographe « J'ai découvert la Vendée à l'occasion de ce reportage photos. C'est une région magnifique, paisible et lorsqu'on suit les paysages variés le long de l'océan, on ne peut être que séduit et émerveillé par ces côtes ciselées où la roche s'efface discrètement et modestement pour laisser la place à des plages de sable fin qui s'étendent à perte de vue... »

L'ALVVF s'installe dans des nouveaux locaux en 1991



Ancien Hôtel de ville de Hayange, reconverti en maison des loisirs et de la culture

A partir de février 1991, l'association est installée dans les locaux de la maison des loisirs et de culture (ancien Hôtel de ville de Hayange) au 97 rue De Wendel à Hayange.

Ces locaux sont mis à disposition gracieusement par la Mairie de Hayange. L'adresse deviendra plus tard 3 Esplanade de la liberté.



Conseil d'administration dans les nouveaux locaux dans la maison des loisirs et de la culture

En février 1995, des remous et une nécessaire réorganisation avec l'arrivée de Marie-Jo SPANNAGEL.

La démission du directeur Albert MORI en février 1995 provoque des remous dans l'association et dans le fonctionnement du centre (personnels, salaires, formations, etc...). Cependant la situation est maîtrisée avec la volonté des membres du CA qui souhaitent développer l'activité en engageant de nombreux partenariats (Offices du tourisme, comités d'entreprises, œuvres sociales des PTT, etc...) et en participant à des actions comme le forum des associations à Hayange (30 septembre et 1^{er} octobre 1995). Les bénévoles poursuivent toujours les chantiers de maintenance sur les sites, cependant on constate une baisse du nombre de bénévoles participant aux chantiers. C'est aussi le début des gestions libres notamment à Saint Hilaire et l'hébergement d'ouvriers du BTP à Courchevel (du 1^{er} mai au 15 décembre 1995).

En avril 1995, l'association se dote de conditions générales de vente et harmonise le montant des cotisations d'adhésion pour les familles avec enfants mineurs soit 120 francs (24 euros) et pour les individuels 65 francs (13 euros).

À la suite d'une réunion de cadrage du 20 mai 1995, le CA confie à Marie-Jo SPANNAGEL le soin de réorganiser le fonctionnement du centre de Courchevel pour la saison 95/96 (maintien de Gérard BACARD au poste de cuisinier, embauche d'un animateur pour développer l'animation et l'accueil des clients, embauche de 6 personnels polyvalents, soigner la présentation du personnel, mettre en place des soirées à thème, proposer

⁵² Originaire d'Apach, Pierre-Michel MORITZ habite depuis une vingtaine d'années à Kédange sur Canner où il a créé une entreprise de communication »

de la cuisine régionale, donner des informations, etc...). On transforme aussi le poste de Directeur en responsable d'établissement touristique (RET).

Les réservations sont en progression du fait des nouvelles chambres du 3^{ème} étage. Par ailleurs, en été 1995, le centre héberge des ouvriers et des séjours familles. Des travaux de maintenance seront menés sous l'égide de Monsieur GIACOMINI (transformation de l'ancien bar en 3 chambres pour le personnel, évacuation des gravas à la suite de l'effondrement du mur de soutènement du parking).

En 1995, l'ALVVF s'interroge sur l'avenir du site de Saint Hilaire (transformation en maison familiale ?) En attendant, des travaux de maintenance sont engagés (remplacement de 15 fenêtres avec volets roulants, mise ne conformité du réseau électrique).

Le Président MARCOT Emile rappelle aussi les liens avec la Ville de Hayange et souhaite que l'ALVVF retrouve son autonomie et surtout la propriété des biens qui auraient pu être dévolus en contrepartie de la garantie d'emprunt.

Michel RISPAL succède à Emile MARCOT au poste de Président



AG du 30 novembre 2000

Lors du CA du 27 novembre 1999, pour Emile MARCOT « onze années viennent de s'écouler, cela use... Il faut songer à la relève pour démarrer cette ère nouvelle qui s'annonce, mais je resterai membre du conseil d'administration ». Il laisse sa place à Michel RISPAL qui souhaite « améliorer le confort des installations de Courchevel pour pouvoir conquérir de nouveaux marchés, fidéliser les adhérents. Ainsi que développer de nouvelles activités à Saint Hilaire et y accroître le nombre de journées. ». Le CA est issu de l'AG du 25 novembre 2000 confirme Michel RISPAL au poste de Président. Dans le courant de l'exercice ce même CA est quelque peu remanié à la suite de démissions.

Lors du CA du 9 novembre 2001 l'association décide de créer un poste de directeur général mais se

donne le temps de la réflexion étant donné que le Président actuel est intéressé et ne peut cumuler les 2 fonctions. Il ne se représentera pas à la prochaine élection. Le poste de directeur est classé à l'indice F de la CCNTSF et la quotité de travail est de 23h hebdomadaire.

Le poste de Directeur sera supprimé par le CA du 10 janvier 2003.



Article RL En décembre 1999 « Loisirs et vacances » se donne un nouveau président.

Albert JULIEN succède à Michel RISPAL avant l'élection d'Edouard SZYMANSKI en novembre 2002



A l'issue de l'AG du 1^{er} décembre 2001, c'est Albert JULIEN qui est élu. Il ne ménagera pas sa peine pour que le chantier de Courchevel soit réussi. La démission de Marie JO SPANNAGEL implique fortement le nouveau Président, ainsi que le Directeur Michel RISPAL qui pallie les besoins du moment et surtout poursuivre en parallèle l'activité estivale de Saint Hilaire et les travaux de Courchevel.

En 2002, c'est la création par Jérôme et Yves BRAUN le nouveau vice-Président d'un bulletin trimestriel baptisé « vite lu vite su » et financé en partie par des encarts publicitaires. Le n° 1 est envoyé à l'ensemble des adhérents le 1^{er} juin 2002. La publication se poursuit et évolue en 2006 (on en est au n°15) en abordant différents thèmes (vie institutionnelle, vie dans les sites, l'histoire, etc...) et sert également de diffusion des tarifs. Il sera publié jusqu'au n°25 en juin 2011.

Une carte d'adhérent voit également le jour en 2002. Elle permet d'obtenir une remise auprès de certains partenaires.

Le Conseil d'administration du 30 novembre 2002 élit Edouard SZYMANSKI au poste de Président. Ce dernier présent dans le conseil d'administration depuis 1984 connaît bien l'association et se saisit rapidement des dossiers en cours. Et plus singulièrement, de la saison 2002/2003 qui s'annonce délicate et quelque peu perturbée en raison du renouvellement quasi complet des personnels. Comme le dit le Président dans son rapport moral de l'AG du 6 décembre 2003 « grâce



à la détermination du comité et des bénévoles, nous avons pu faire face à une saison riche en émotions, sur le fil du rasoir où il a fallu être constamment sur le pont et où rien n'est acquis d'avance ».



RL du 4 janvier 2004 à la suite de l'AG du 6 décembre 2003

La satisfaction va revenir et se traduire par une saison 2004 exceptionnelle, saluant au passage les bonnes performances financières. Les suivantes verront une certaine stabilité tant sur le fonctionnement que sur la composition du comité.

En 2006 dans son rapport moral le Président SZYMANSKI situe le niveau de satisfaction à 8 sur une échelle allant jusqu'à 10. Ce qui

est plutôt honorable, mais rappelle au passage quelques péripéties comme l'intervention des pompiers à propos des ballons d'eau chaude en surchauffe ou un début d'inondation pendant le séjour du Nouvel-an. Il fait preuve d'optimisme et affiche fièrement les réalisations entreprises.



AG du 26 novembre 2005



AG du 27 novembre 2010

Déboires juridiques

En 1995, l'ingénuité de l'association la propulse devant ses premiers déboires d'employeur. En effet, l'ancien directeur Albert MORI conteste son solde de tout compte. À la suite de l'échec de la conciliation (23 juin 1995) l'affaire est portée devant le tribunal des prudhommes (26 janvier 1996). L'association est déboutée et condamnée à verser des indemnités d'un montant de 56.850 francs⁵³. Malgré, l'appel et l'aide de Maître RECH avocat, l'association accepte de verser les indemnités.

En 1996, nos clients sont aussi de mauvais payeurs et de nombreux contentieux fleurissent (SEDEL, SHALOM Loisirs, GT Agencement, GIBELLO, UFCV Nantes, etc...), nous obligeant à engager des poursuites.

En 2011 Hervé PERRY saisit le tribunal des prudhommes et réclame à l'association une indemnité pour licenciement abusif.

En janvier 2011, licenciement pour faute et absences injustifiées de GLORENNEC Laurent.

⁵³ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 56 850,00 Francs en 1996 est donc le même que celui de 11 633,50 Euros en 2018.

En février 2013, licenciement pour faute grave de LEPELTIER Frédéric. Ce dernier saisit le tribunal des prudhommes pour non-respect des procédures de licenciement. L'association est représentée par Maître Trannin-Meirav avocat au barreau d'Albertville. L'affaire se solde par une indemnité transactionnelle de 1000 euros.

En 2016, l'entreprise EID est mise en liquidation judiciaire avant la fin du chantier de Courchevel. Heureusement la retenue de garantie va permettre de terminer le chantier avec un autre prestataire.

Edouard SZYMANSKI passe le relais à Jacques DORFFNER

Quelque peu épuisé par une saison hiver cauchemardesque Edouard SZYMANSKI souhaite prendre un peu recul et Jacques DORFFNER est élu au poste de Président lors de l'AG du 27 novembre 2010.

Un fonctionnement chaotique de l'association, une absence de concertation et un manque de visibilité des engagements financiers poussent le conseil d'administration à présenter le samedi 5 mai 2012 une motion de défiance à l'égard du Président Jacques DORFFNER qui quitte son poste.

Georges PLATEK président à compter du 5 mai 2012

Le nouveau président arrive dans un contexte d'incertitude économique avec néanmoins un léger redressement des chiffres pour la saison 2011-2012. Le trésorier Daniel LAURETTE précise aussi que les indicateurs du tourisme social et familial montrent que l'impact de la crise poursuit ses effets sur les départs en vacances avec une saison hiver marquée par une fréquentation moyenne pour l'ensemble des opérateurs accueillant des familles. On constate également un tassement des dépenses sur les lieux de vacances.

Ceci se fait sentir à Courchevel

où les fermetures du SAPINEAU et du RENOUVEAU traduisent concrètement les difficultés conjoncturelles. Le Lorraine-Savoie lui continuera et profitera même de l'afflux de la clientèle.

Lors de l'AG du 30 novembre 2013 le rapport d'orientation débute par une citation de Sénèque « *Nul vent n'est favorable pour celui qui ne sait où il va* ». Ceci pour donner du sens à l'action et traduire ainsi la volonté d'inscrire l'association dans la durée grâce à une action ambitieuse et réactive. Notamment à travers le développement de ses sites.

Le trésorier confirme également la bonne santé financière de l'association qui consolide la stratégie de l'association pour aller encore plus loin. Le chiffre d'affaires est en progression de 11%. L'exercice 2013-2014 confirme les chiffres avec un

résultat excédentaire et un chiffre d'affaires de 928.000 euros.

Daniel LAURETTE élu Président lors du CA du 11 février 2017.

Georges PLATEK démissionne le 11 février 2017 et Daniel LAURETTE est élu à l'unanimité Président du conseil d'administration. La connaissance des dossiers et sa présence dans l'association comme trésorier depuis 1987 permet au nouveau Président de s'emparer rapidement du projet « nouvel OASIS » et de poursuivre le fonctionnement de l'association. Victor SEDICAUT est Vice-Président, Jérôme BRAUN devient Trésorier.





Le nouveau LOGO basé sur nos activités en enveloppant le A qui traduit la montagne verte sur sa partie basse et blanche sur la partie haute. Le tout étant enveloppé dans un décor de vagues et de soleil. L'inclinaison des vagues traduit l'envie d'aller de l'avant... Il arbore également le slogan « VACANCES SUR MESURE ».

Ainsi le Président dans son rapport moral de l'AG du 25 novembre 2017 introduit son rapport moral par la formule « *l'association est résolument tournée vers l'avenir* ».

Puis il poursuit dans son rapport de 2018 par une invitation à penser le « **demain de l'ALVVF** ».



Ainsi les premiers effets se traduisent par une immatriculation le 5 décembre 2017 au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro : IM057170007. Par ailleurs, le gîte de Saint Hilaire bénéficie de labels : Gîtes de France, Clé vacances et Accueil Vélos.

Désormais le bilan est équilibré à 5,8 millions d'euros et le chiffre d'affaires est de 1,2 millions d'euros.

En 2019 ; le site de COURCHEVEL est classé « village vacances 2 étoiles ». Un partenariat est signé avec la Fondation CNP qui attribue une aide de 2000 euros pour l'achat d'un fauteuil permettant l'utilisation de la piscine à Saint Hilaire.



Le bénévolat tient une place importante dans l'association

L'ensemble des bénévoles (tant sur le plan institutionnel, que lors des chantiers) apporte temps et compétences. Cet engagement des bénévoles constitue une des contributions volontaires en nature très importante et met en évidence « l'effet de levier » qu'apporte les différentes actions et opérations menées tout au long de l'année.

Ainsi la valorisation de cette contribution est évaluée en 2017 sur la base du SMIC à **1403 heures soit une somme de 30530€** et en 2018 à **2494 heures pour une somme de 48130€**. En 2019 on arrive à **2564 heures pour une somme de 43458€**.

Ceci permet de rendre compte de la valeur ajoutée et de l'utilité du bénévolat pour notre association. Elle rend compte de l'intégralité des ressources « propres » ou internes de l'association et représente un élément utile dans les relations avec nos partenaires, mais également pour nous sensibiliser à la fragilité de la « ressource » bénévole, à l'importance de sa fidélisation et de son nécessaire renouvellement.

Les Présidents des 2 comités : Courchevel et Saint-Jean de Monts

Comité Courchevel

René PETRY (du 30 mai 1959 au 17 novembre 1972)

Alfred PETRY (du 17 novembre 1972 au 30 octobre 1973)

Christian THOMAS (du 1er novembre 1973 au 26 avril 1978)

Jacques BAYER (du 26 avril 1978 au 21 juin 1982)

Comité Saint Jean de Monts

Madeleine CAVELIUS (du 30 mai 1959 au 24 janvier 1982)

Émile MARCOT (du 24 janvier 1982 au 21 juin 1982)

Les Présidents du conseil d'administration successifs



- **Joseph WIRIG** (du 21 juin 1982 au 23 février 1988)
- **Émile MARCOT** (du 10 juin 1988 au 27 novembre 1999)
- **Michel RISPAL** (du 27 novembre 1999 au 30 novembre 2001)
- **Albert JULIEN** (du 1^{er} décembre 2001 au 30 novembre 2002)
- **Édouard SZYMANSKI** (du 1^{er} décembre 2002 au 27 novembre 2010)
- **Jacques DORFFNER** (du 27 novembre 2010 au 5 mai 2012)
- **Georges PLATEK** (du 5 mai 2012 au 11 février 2017)
- **Daniel LAURETTE** (depuis le 11 février 2017)

Responsables à COURCHEVEL

1. 1966 Gilbert HAMANN licencié en avril 1966 (après de nombreuses péripéties...)
2. Décembre 1967 Pierre WATRIN
3. A partir de 1978 : Gino CUCU (retraite en 1984) et Marie CUCU (inaptitude en avril 1985)
4. A partir du 1^{er} octobre 1984 : Daniel GILLE jusqu'au 28 mai 1988.
5. Albert MORI jusqu'à sa démission en février 1995
6. A partir de février 1995 Marie-José SPANNAGEL jusqu'en avril 2002
7. En décembre 2002 Armelle VAUDRON en CDD jusqu'en avril 2003.
8. A partir de décembre 2003 Jean-Marie BOUESTE en CDD puis en CDI à compter du 1^{er} juin 2004 jusqu'au 31 août 2005.
9. A compter du 21 novembre 2005 Loïc LABAT jusqu'en avril 2007
10. A partir de décembre 2007 Jean-François SCHNEIDER jusqu'en avril 2008.
11. Aurélie MARCHIVE débute en été 2008 et assure la saison hiver 2008-2009
12. Un binôme Philippe CHARDEUR et Samantha GRETHEN assure la saison hiver 2009-2010
13. Hervé PERRY licencié le 5 janvier 2011 et remplacé au pied levé par MARIN François
14. Suzette LAGER assure la saison hiver 2011-2012 puis est remplacé par Charles HERVOCHE
15. Charles HERVOCHE pour la saison 2012-2013
16. Sabrina TEIXEIRA pour la saison 2013-2014
17. Christian AUBRY de décembre 2014 au 31 janvier 2015. Nelsie et Georges PLATEK ont assuré la fin de saison.
18. Maité DOS SANTOS de décembre 2015 jusqu'en mai 2019 (rupture conventionnelle)
19. Olivier GARREAU à partir du 20 septembre 2019.

Responsables à Saint Hilaire de Riez

1. Sylvette PAILLAT est embauchée en CDI à compter du 1^{er} septembre 2000 et assure le gardiennage. Son poste est confirmé en 2003 par un contrat de 18h. Puis un CDI à temps complet en 2005.
2. Pierre SPINELLI fait fonction de responsable du centre au cours de l'été 2003.
3. En 2005 Jean-Marie BOUESTE, en 2006 Loïc LABAT, en 2007 Dominique COURTOIS assure du gardiennage.
4. A partir de 2007 Marie Claude PAJOT-GAUVRIT

ALBUM PHOTOS de l'Oasis Lorraine à Saint Hilaire de Riez

Les colonies de vacances 1960/1980

Le 8 juin 1951, l'Association Familiales des Colonies de Vacances achète "L'Oasis Notre dame de Lourdes" qui deviendra "L'Oasis lorraine".

Au bord de la plage des demoiselles à Saint Hilaire de Riez, L'Oasis lorraine" grâce à l'implication de nombreux bénévoles, enseignants, parents, accueillera des centaines de petits Fenschois venus découvrir les joies de la mer et de la plage. L'association a atteint son but :

Soustraire les enfants de la zone industrielle, aux fumées, au bruit et à la poussière



l'essentiel du ravitaillement acheté en gros dans la vallée de la Fensch auprès de fournisseurs pratiquants de bons prix. L'élément précurseur arrivant à Saint Jean-de-



Départ de Hayange pour Saint hilaire de Riez

Le transport s'effectuant en train, il était difficilement concevable de demander aux jeunes colons de s'encombrer de leurs valises. Aussi fallait-il les déposer quelques jours avant, en gare de Hayange, où un wagon marchandises était spécialement affrété. Il permettait aussi d'acheminer en Vendée



Monts se préoccupait ensuite du déchargement en gare de Challans afin que les colons trouvent leurs effets à leur arrivée à l'Oasis Lorraine.

L'océan à proximité

Baignade à la plage des demoiselles située à 600m, promenade dans les dunes, découverte du milieu marin, sans oublier la construction des châteaux de sables, ont agrémentées entre autres divertissements, les journées des jeunes lorrains.



Jeux, pique-nique, sorties...



Pique-nique dans le marais en 1978



La retraite aux flambeaux le 13 juillet 1978

Le passage du Gois



Ayant constaté que le prix de la location correspond à l'achat de 6 vélos neufs, le comité fait l'acquisition de 14 bicyclettes chez un marchand hayangeois et les achemine sur place par le wagon des bagages. Et puisque nos émules du Tour de France y ont pris goût, des sorties camping s'ajouteront à l'éventail des activités à partir de 1980, après achat du matériel adéquat.



Rappelez-vous, ils étaient là et peut être que vous aussi



Le 3ème âge en vacances en 2000



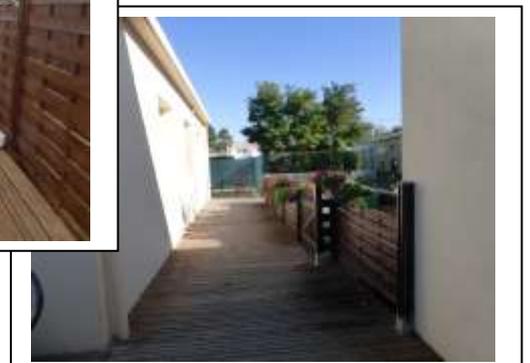
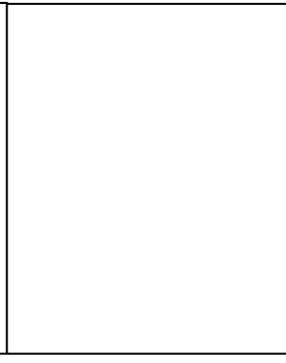
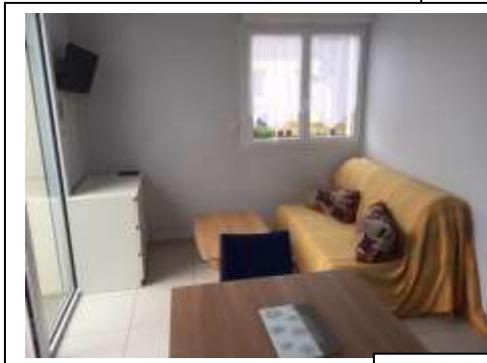
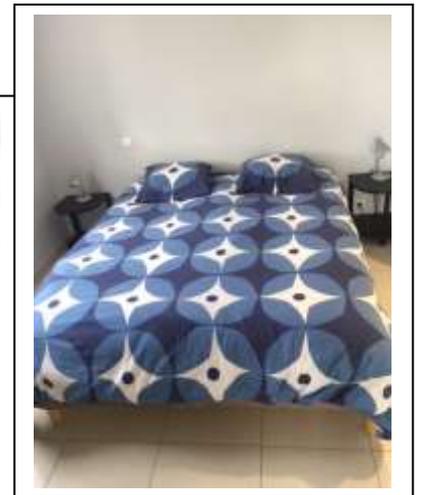
Les 3 appartements

Entretien, rénovation, l'association n'a de cesse d'améliorer ses équipements. En 2007, 3 appartements de 26 à 28 m² sont aménagés dans le pavillon servant de dortoir au personnel.

Un appartement est adapté à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les vacanciers disposent d'un lieu de villégiature avec tout le confort.

Ils peuvent «également profiter des avantages du centre de vacances comme la piscine, l'espace fitness et la restauration.



Séminaire du 12 septembre 2016 à Saint Hilaire de Riez

Ce séminaire a pour but de réfléchir à l'évolution de l'Oasis lorraine.

Les échanges entre le CA, le personnel et les différents acteurs locaux, démontre la nécessité de répondre à une demande de confort, d'un lieu pouvant recevoir en gestion libre des groupes. Les bâtiments doivent répondre aux normes de sécurité. Leur rénovation permettra un meilleur accueil pour tout public.

La maison située au 53 rue des azalées sera démolie et remplacée par un gîte de groupe de 24 personnes avec espace bien être.



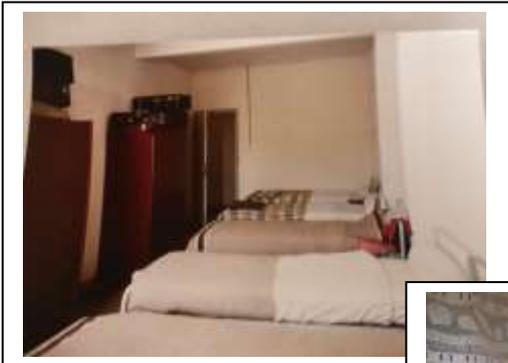
L'ancienne maison située au 53 avenue des Azalées démolie depuis



Evolution de L'Oasis Lorraine au fil du temps

Au fil des années, les dortoirs sont devenus des modules avec sanitaires pouvant accueillir de 3 à 6 personnes. En 2018, les modules de la petite aile seront entièrement rénovés pour répondre au mieux à la demande des vacanciers et être dans l'air du temps. L'Oasis Lorraine recevant tout public, une chambre pour personne à mobilité réduite a été aménagée dans la grande aile.

1970



1980



5 chambres avec sanitaires indépendant, modulable de 2 à 4 personnes, grâce au lit rabattable, avec télévision contenteront des vacanciers toujours plus exigeants



Chambre 2 personnes

2018



Chambre modulable 2 à 4 personnes



Salle d'eau

Les cuisines, la salle à manger et la salle d'animation ont eu droit aussi à leur lifting



AVANT...



.....EN 2018....



Exposition dans la salle d'animation



Salle d'animation



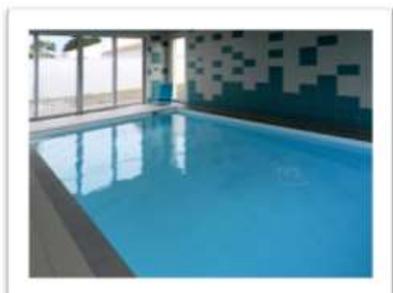
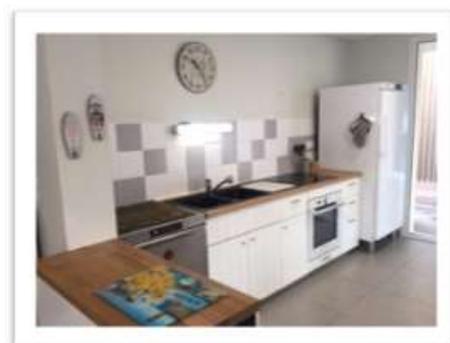
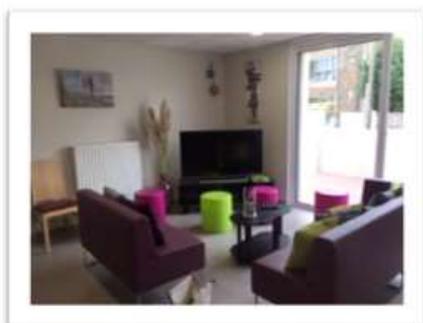
Photos ci-dessus :
A gauche les classes, la buanderie, l'appartement, le bureau et la salle d'animation
A droite, la grande aile et la cuisine

Le Gîte de groupe et l'espace bien-être



Vue depuis l'avenue des Azalées

7 juillet 2018
Les premiers vacanciers
sont accueillis dans le gîte



ALBUM PHOTOS Courchevel 1550 Le Lorraine Savoie

La construction en 1961



La construction en été 1962

Le premier coup de pioche du centre de Courchevel est donné au cours de l'été 1961.

Les premiers colons investiront le lorraine Savoie à partir de 1964.



L'inauguration officielle du Lorraine Savoie est intervenue les samedi 2 et dimanche 3 avril 1966, en présence, entre autres, de Georges DITSCH, maire de Thionville, vice-président du conseil général de la Moselle.



En 1994



En 1994, les colonies de vacances étant passées de mode, le Lorraine Savoie accueille de plus en plus une clientèle familiale.



Pour s'adapter à cette nouvelle demande le bâtiment se voit doté d'un étage supplémentaire comprenant 10 nouvelles chambres avec sanitaires individuels.



Une nouvelle aile regroupe le hall d'entrée, la salle de télévision, le bar et un local pour les classes de neige



La salle télé de l'époque

Les années 2000 ont vu de nouveaux travaux de rénovation



En 2016, le Lorraine Savoie est complètement « relooké ».

Agrandissement, nouvelles chambres, ascenseur, salle fitness et jacuzzi sont les bienvenus.



La salle d'animation et son bar vous attendent pour des moments conviviaux



Vélo, tapis de course



Jacuzzi



Salle de jeux



Sauna



Chambres de 2 et 3 personnes



Le Lorraine Savoie en 2019



Les bénévoles en chantier (2017-2019)



Une bulle de plein air dans l'eau...



Le conseil d'administration de l'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France (ALVVF) s'est réuni le 21 mai 1984 au siège de la Vallée de la France, 10, rue de la République, à Courmayeur.

Le conseil d'administration de l'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France (ALVVF) s'est réuni le 21 mai 1984 au siège de la Vallée de la France, 10, rue de la République, à Courmayeur. Le conseil a été présidé par M. J. B. et a traité de nombreuses affaires courantes. Les membres du conseil ont examiné les comptes de l'exercice 1983 et ont approuvé les comptes de l'exercice 1984. Ils ont également discuté des projets de développement de l'association et des moyens de financement. Le conseil a décidé de maintenir le montant des cotisations à 100 000 francs par an et de continuer à solliciter des subventions de la commune et de la région. Le conseil a également élu M. J. B. président et M. C. vice-président pour l'exercice 1985.

Loisirs et vacances : des résultats en progression dans la Vallée

L'Association Loisirs et vacances de la Vallée de la France (ALVVF) vient de tenir son assemblée générale à la Maison des loisirs et de la culture de Horayge. Le bilan fait état d'une croissance fructueuse, malgré une progression des résultats.



L'Association Loisirs et vacances de la Vallée de la France (ALVVF) vient de tenir son assemblée générale à la Maison des loisirs et de la culture de Horayge. Le bilan fait état d'une croissance fructueuse, malgré une progression des résultats. L'association a enregistré une augmentation de 15% de ses cotisations et une augmentation de 20% de ses subventions. Elle a également réalisé de nombreux projets de développement, notamment la construction d'une nouvelle salle de réunion et l'achat de matériel sportif. Le conseil d'administration a élu M. J. B. président et M. C. vice-président pour l'exercice 1985.

Inauguration au-dessus des nuages de la grande maison Lorraine-Savoie

Mais que de la neige et les vallées se dessinent dans la brume. La troisième réalisation de la Maison Lorraine-Savoie a été inaugurée dans la vallée, au-dessus des nuages.



Mais que de la neige et les vallées se dessinent dans la brume. La troisième réalisation de la Maison Lorraine-Savoie a été inaugurée dans la vallée, au-dessus des nuages. L'inauguration a été présidée par M. J. B. et a rassemblé de nombreux invités. La nouvelle réalisation est une grande maison de vacances, dotée de toutes les commodités et offrant une vue imprenable sur la vallée. Elle sera mise à disposition des membres de l'association à partir de l'été 1985.

Loisirs et vacances a tourné la page

Tout de cinq ans, membres et de services ont tourné à Courmayeur et à Saint-Jean-de-Maurienne. L'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France a célébré son anniversaire.



Tout de cinq ans, membres et de services ont tourné à Courmayeur et à Saint-Jean-de-Maurienne. L'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France a célébré son anniversaire. L'association a réalisé de nombreux projets de développement et a enregistré une croissance importante. Le conseil d'administration a élu M. J. B. président et M. C. vice-président pour l'exercice 1985.

Inauguration en novembre La seconde jeunesse de Lorraine-Savoie

Le 21 novembre 1984, le centre Lorraine-Savoie à Courmayeur a été inauguré. La seconde jeunesse de Lorraine-Savoie a été inaugurée.



Le 21 novembre 1984, le centre Lorraine-Savoie à Courmayeur a été inauguré. La seconde jeunesse de Lorraine-Savoie a été inaugurée. L'inauguration a été présidée par M. J. B. et a rassemblé de nombreux invités. Le nouveau centre est une grande réalisation, dotée de toutes les commodités et offrant une vue imprenable sur la vallée. Il sera mis à disposition des membres de l'association à partir de l'été 1985.

Née en 1959, ouverte en 1964

L'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France est née en 1959 de la fusion de l'Association Familiale des Colobes de Courmayeur et de l'Association Loisirs et Culture de Horayge.



L'Association Loisirs et Vacances de la Vallée de la France est née en 1959 de la fusion de l'Association Familiale des Colobes de Courmayeur et de l'Association Loisirs et Culture de Horayge. L'association a réalisé de nombreux projets de développement et a enregistré une croissance importante. Le conseil d'administration a élu M. J. B. président et M. C. vice-président pour l'exercice 1985.

Des vacances scolaires sportives en Savoie

Plus de 4000 élèves de la Savoie ont participé à des vacances scolaires sportives en Savoie. L'opération a été organisée par le Centre de vacances de Saint-Jean-de-Monts et le Centre de vacances de Courchevel. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.



On se souvient de ces vacances scolaires sportives en Savoie. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.



Mme Madeleine Cavellus, l'une des fondatrices de l'association lors de la présentation. On reconnaît, derrière elle, de gauche à droite, MM. Joseph Wirig, actuel président ; Jacques Bayer, secrétaire ; Emile Marcot, vice-président, chargé du centre de vacances de Saint-Jean-de-Monts et Marc Cavellus, vice-président, chargé du centre de Courchevel.

Nouvel an à Courchevel

Le Centre de vacances de Courchevel a organisé un grand bal de Noël. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.



Courchevel : des capacités doublées

Le Centre de vacances de Courchevel a doublé ses capacités. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.

La vallée aux Jeux Olympiques

La vallée de Courchevel a été choisie pour accueillir les Jeux Olympiques. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.



Une découverte qui a favorablement impressionné

Une découverte qui a favorablement impressionné. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes. Les vacances ont été organisées dans des centres de vacances situés dans les Alpes.

HAYANGE

Elus locaux et responsables d'associations à la découverte du centre «Lorraine-Savoie» à Courchevel

Les maires s'élèvent sur Pralognan-la-Vanoie. A la Chère Fontaine. Une découverte qui a favorablement impressionné. Au bord de lac Lemay. Le 25e anniversaire d'une association. Des signes de la vie pour les enfants et adolescents.



Association Loisirs et Vacances

Le départ à la retraite d'un couple de permanents



Une retraite bien méritée. Une à la fois et l'autre qui ne s'agit.

Après une longue carrière de permanents à l'Association Loisirs et Vacances, un couple se retire...

Le couple se retire après une longue carrière de permanents à l'Association Loisirs et Vacances...

Après une longue carrière de permanents à l'Association Loisirs et Vacances, un couple se retire...

Après une longue carrière de permanents à l'Association Loisirs et Vacances, un couple se retire...

Après une longue carrière de permanents à l'Association Loisirs et Vacances, un couple se retire...

Trois questions à Emile Marçot

Le Responsable de la Maison Familiale Lorraine... Trois questions à Emile Marçot...



Emile Marçot, président de la Maison Familiale Lorraine.

Coup de cœur Unis contre la marée noire

De nombreux bénévoles... Unis contre la marée noire... Loin de laisser les bras et d'attendre...

3 QUESTIONS

Michel Rispal : « Exigeants sur la qualité de l'encadrement »

Le directeur de la Maison Familiale Lorraine... Michel Rispal : « Exigeants sur la qualité de l'encadrement »...



Michel Rispal, directeur de la Maison Familiale Lorraine.

SAINT-BON-COURCHEVEL La maison familiale "Lorraine Savoie" a été mise en conformité et étendue

La maison familiale "Lorraine Savoie" a été mise en conformité et étendue... Saint-Bon-Courchevel...



La maison familiale "Lorraine Savoie" a été mise en conformité et étendue.

Les joies du bénévolat, ou quelques bonnes recettes pour une retraite active

Bénévolat et bénévolat ne sont pas synonymes d'isolement et d'ennui... Les joies du bénévolat, ou quelques bonnes recettes pour une retraite active...



Une retraite active et solidaire. Une à la fois et l'autre qui ne s'agit.

Direction renforcée par l'arrivée d'une Lorraine



Albert Muri a accueilli la nouvelle directrice, Marie-José Spaenghel, lors de son installation à la Maison Familiale Lorraine.

Depuis 1980, la maison Lorraine-Savoie est dirigée par Albert Muri... Direction renforcée par l'arrivée d'une Lorraine...

Nos plaquettes de présentation de 2 sites



Nouvelle plaquette réalisée en 2018





Nouvelle plaquette réalisée en 2018

